

ELLES SONT PLUS D'UNE DIZAINE À CHÉRAGA

DES FAMILLES NIGÉRIENNES ÉLISENT DOMICILE DANS LA RUE

Page 3

CRIMINALITÉ

LES CRIMES LIÉS À L'HÉRITAGE EN HAUSSE

Page 5



ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2282 - Lundi 15 septembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LIGUE 1 MOBILIS, 3^e JOURNÉE

LES SANAFIRS ANNONCENT LA COULEUR

Page 17

EMBOUTEILLAGES DANS LA CAPITALE

L'ENFER AU QUOTIDIEN !

Page 5



PRÉSENCE D'ÉDUCATRICES D'ÉCOLES CORANIQUES DANS LE PRÉSCOLAIRE

LA TUTELLE DIT "NON"

Page 6



QUE VAUT L'UMA DE NOS JOURS ?

UNE UNION IMPLOSÉE ?

Page 3

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA CYBERCRIMINALITÉ

RÔLE DES SERVICES DE SÉCURITÉ DANS LA PROTECTION DU CYBERESPACE

Page 5



4.642
cartouches et 4 fusils ont été saisis à Tamanrasset par la Gendarmerie nationale.

2.143
interventions ont été effectuées par la Protection civile en deux jours.

274
incendies enregistrés dans la wilaya de Blida depuis début juin.

Dix salles de lecture publique de proximité prévues à Ghardaïa

10 salles de lecture publique de proximité seront réalisées, équipées et dotées d'ouvrages, prochainement dans la vallée du M'zab, selon le directeur de la culture de la wilaya de Ghardaïa. Ces édifices culturels, d'un coût de 200 millions de dinars puisés sur le programme d'urgence, seront réalisés dans les quatre communes de la vallée du M'zab, affectés par les derniers événements qu'a connue la région, a expliqué Brahim Baba Addoun. La finalité de ces espaces culturels est de réhabiliter la lecture comme acte fondamental de la vie du citoyen et de permettre aux élèves d'accéder aux livres et de s'habituer à la lecture. Pour le responsable du secteur de la culture à Ghardaïa, cette opération de réalisation de salles de lecture publique de proximité contribuera à rendre au livre et à la création la place qu'ils méritent sur la scène culturelle locale, et à offrir aussi aux élèves un cadre de révision de leurs cours. Le secteur de la culture compte une bibliothèque princi-



pale, douze bibliothèques de lecture publique réparties à travers les 13 communes de la wilaya de Ghardaïa, 1 bibliobus, 5 complexes culturels en cours de réalisation et 384 associations culturelles.

1^{res} Andaloussiates El Djazaïr



L'association de musique andalouse "Nedjma" de Blida a animé samedi dans la soirée un récital à l'esplanade portuaire "Tahtaha" d'Alger, dans une immersion onirique qui a permis de revisiter une partie du patrimoine culturel andalou, rendu dans les techniques et sonorités particulières à l'Ecole blidéenne. Sous la direction de Mahfoud Sameti, onze instrumentistes dont une femme, Amrani El Alia (seule voix de l'orchestre), ont présenté au pub-

lic peu nombreux, Noubet Sika en mi majeur, déployée dans un mélange savoureux de sonorités, créant des atmosphères chaleureuses mises en avant par la technique et la justesse de Hamidi Abderrahmane au nay. Dotée d'une voix suave à la tessiture large, Amrani El Alia, jouant à la mandoline, a embarqué l'assistance, une heure durant, dans un voyage où le rêve s'est mêlé à la nostalgie, dans une interprétation brillante de maîtrise et de technique, malgré la difficulté évidente, imposée par la lenteur des différents rythmes composant la nouba. Dans une suite où les transitions entre les mouvements se faisaient par des istikhbars, la jeune chanteuse, dans sa belle tenue traditionnelle, a aligné, M'Seddar, B'Taihi, Insiraf et Khlass, donnant de l'entrain à la cinquantaine de spectateurs avertis qui ont fait le déplacement. Fondée en 1963 par un groupe d'artistes issus de Blida, l'association "Nedjma" de musique andalouse, œuvrant pour la défense et la promotion du patrimoine andalou algérien, a participé à plusieurs festivals culturels internationaux, à l'instar de ceux d'Egypte en 1995, de Turquie en 1999, de Babel (Irak) par quatre fois et de Tan-Tan (Maroc) en 2012.

Les 11^{es} Andaloussiate El Djazaïr, placées sous le thème "Nouba Fi Tahtaha", se poursuivent jusqu'au 27 septembre.

Treize ans après le 11-Septembre, une photo restituée à ses propriétaires

Treize ans qu'elle cherchait à qui appartenait le cliché. Une habitante du Massachussets (Etats-Unis) a retrouvé les propriétaires d'une photo prise lors d'un mariage, retrouvée le 12 septembre 2001, au milieu des débris du World Trade Center. Et les six personnes sur le cliché sont tous vivants. Cet happy ending est repris en boucle dans les médias américains, dont le New Daily News (en anglais), samedi 13 septembre. Chaque année à la même date, Elizabeth Stringer Keefe, une professeure à l'université, postait la photo en ligne afin d'en retrouver un des protagonistes et pouvoir la rendre à qui de droit. Jeudi 11 septembre 2014, cette professeure à l'université n'a pas

failli à sa règle et a posté, sur Twitter, le cliché accompagné d'un message expliquant sa démarche. Retweeté près de 80 000 fois, la photographie est parvenue jusqu'à Fred Mahe, un habitant du Colorado. "Je connais les gens de cette photo ! J'étais au mariage", a-t-il immédiatement répondu à Elizabeth Stringer Keefe, indiquant que les six personnes dessus étaient tous vivants. "Cette photo était dans mon bureau, situé au 77e étage de la Tour 2 du World Trade Center", explique encore Fred Mahe, qui apparaît au fond à gauche sur le cliché. Il récupérera le cliché, lundi, des mains de sa bienfaitrice.

D
I
X
I
L
T



Tayeb Louh

« Le nouveau découpage judiciaire de la capitale sera conforme aux normes internationales en vigueur en matière de découpage judiciaire des capitales. Le décret qui sera soumis à la prochaine réunion du gouvernement prend en compte la grande superficie de la capitale, sa croissance démographique et le développement de son activité économique. »

Bonne nouvelle, la couche d'ozone va se reconstituer

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) viennent de publier un nouvel état des lieux de l'effet du Protocole de Montréal. Fruit du travail de près de 300 scientifiques, ce rapport est très encourageant. La reconstitution de la couche d'ozone est en bonne voie et elle devrait être complète d'ici 2050 comme il était prévu initialement. Il y a quelques jours, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) annonçait que, malheureusement, les niveaux des principaux gaz à effet de serre, qui sont dans l'ordre d'importance décroissante le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O), avaient atteint de nouveaux pics en 2013.

La nouvelle a de quoi inquiéter car elle confirme que l'humanité est sur une trajectoire conduisant à une augmentation de 4 à 5 degrés de la température moyenne de la planète d'ici la fin du XXI^e siècle.

Sur le satellite Europe, les glaces jouent à la tectonique

Europe, satellite galiléen de Jupiter, présente des signes tangibles d'une véritable tectonique des plaques à sa surface. C'est la première fois que ce processus est observé ailleurs que sur la Terre. Légèrement plus petit que la Lune, cet astre renferme plus d'eau que la planète bleue et abriterait un océan d'eau liquide. Un monde considéré comme potentiellement habitable dans notre Système solaire. Lorsqu'il observa pour la première fois Jupiter, au début de l'année 1610, le Florentin Galileo Galilei découvrit autour d'elle, non sans étonnement, la présence de quatre satellites. Près de quatre siècles plus tard, plus exactement entre décembre 1995 et septembre 2003, une sonde spatiale qui portait son nom vint explorer la planète géante et sa banlieue, approcher tous ces corps célestes encore méconnus et survoler une douzaine de fois Europe. Les scientifiques — et le grand public — découvrirent alors sur les clichés magnifiques de Galileo, des détails stupéfiants de sa surface gelée, zébrée d'une multitude de lignes et de crevasses. Que peut bien cacher ce monde glacial légèrement plus petit que la Lune (environ 3.120 km de diamètre).

QUE VAUT L'UMA DE NOS JOURS ?

Une union implosée ?

L'Union du Maghreb vit des heures difficiles. Le conflit libyen, le marasme tunisien et le problème de frontières entre l'Algérie et le Maroc sont les indices d'un triste constat de la région.

PAR FAYÇAL ABDELGANI

Depuis des années, l'UMA est en veilleuse. Les réunions politiques et les sommets se font rares. Chaque pays tente de s'en sortir sans ses voisins. Les démarches politiques tentant de réanimer ce bloc de peuples qui jadis formait une union soudée. Aujourd'hui, l'émergence de conflits politiques internes avec la menace terroriste, la contrebande et les rivalités de leadership ont aggravé le fossé entre ces pays. Les échanges économiques restent des plus faibles dans la région représentant quelques 5 % de leur volume global. Une sorte de malédiction qui ne rassure pas tant les 5 pays ne retrouvent pas un terrain d'entente et de concessions tant sur le plan politique que de l'économie. À l'Algérie, qui reste néanmoins le poids lourd de la région, il incombe la tâche de ressouder ces liens. Il semble tout de même que le procédé des relations bilatérales est l'un des moyens pour parvenir à baisser le niveau de méfiance et mettre à l'écart les susceptibilités. Ainsi va la lune de miel entre l'Algérie et la Tunisie dont il convient de citer l'accord stratégique portant sur plusieurs volets dont notamment celui de la sécurité des frontières. Le cas libyen démontre aussi



À la recherche d'un terrain d'entente pour une union de plus en plus problématique.

que l'Algérie est prête pour enrayer la crise sécuritaire et apporter son concours pour aider à stabiliser le pays sous différentes formes. Mais il subsiste la relation algéro-marocaine tendue et exaspérée

par les crispations et les tirs croisés entre les deux Etats. Le Maroc qui n'a d'autre choix que de choisir le dialogue apaisé et serein avec son homologue algérien, choisit toujours une posture guerrière et

ne veut se placer dans le cadre de l'UMA qu'à demi-mot. Il reste, quant même, curieux de voir la Mauritanie écrasée par sa marginalité dans le cadre de l'union maghrébine. Un pays qui pourtant a d'excellentes relations avec ces voisins mais reste piégé par sa faible contribution à la dynamisation de l'union. Toutefois et en gardant la tête froide, les 5 pays ont convenu de relancer l'initiative d'un dialogue en donnant leur accord de principe à la tenue d'un sommet des chefs d'Etat maghrébins avant la fin 2014 en Tunisie. Les chefs d'Etat auront tout au long de ces deux mois à établir une nouvelle feuille de route précise pour rétablir les passerelles. Et c'est l'occasion aussi de se concerter sur l'enjeu sécuritaire et le spectre des groupes armés et leur jonction avec les narco-trafiquants qui constituent la menace directe aux Etats nation. Le Conseil de la présidence de l'UMA qui s'est exprimé en juillet dernier avait indiqué dans sa déclaration « l'importance de la lutte collective contre les menaces sécuritaires transfrontalières auxquelles fait face la région maghrébine ». Le plus indiqué et urgent est celui de la stabilité libyenne dont le Parlement a annoncé, il y a trois jours, que le projet d'une Constitution sera discuté à

ELLES SONT PLUS D'UNE DIZAINE À CHÉRAGA

Des familles africaines élisent domicile dans la rue

PAR SADEK BELHOCINE

Ils ont choisi le mur du stade de la ville de Chéraga. C'est le lieu de regroupement de tous les Africains qui arrivent dans la ville. Ils, ce sont les immigrants venus du Niger ou du Mali, dont le nombre ne cesse de s'amplifier de jour en jour. La ville, du moins dans sa partie Ouest, est envahie par ces nouveaux damnés de la terre. Près de la gare routière, ils ont élu domicile, non lieu du stade communal. Une dizaine de famille ont déposé leurs armes et bagages dans ce lieu assez éloigné du centre-ville. Elles y dorment la nuit. Elles ne se déplacent pas. Des familles, femmes, hommes et enfants en bas âge, ont choisi ce lieu pour résidence pour un temps indéterminé. En fait, elles n'occupent qu'une portion de trottoir. Les effets personnels sont cachés, la journée, à l'abri des regards par souci de ne pas aggraver la vue des passants, nombreux à prendre ce passage pour se rendre à la gare routière de la ville qui enregistre un flux importants de passagers se rendant principalement à Alger Chevaley, Ouled-Fayet ou Aïn-Benian. Les bagages, ce sont des baluchons en plastique, en nylon ou en jute, renfermant des effets personnels ou des ustensiles de cuisine, déposés à même le sol. Des matelas, usés jusqu'à la corde, offerts par des âmes charitables, font office de literie pour les plus chanceux. En ce début de matinée du 10 septembre, ils sont là à papoter dans leur langue maternelle. Certains se « prélassent » encore sur un lit de fortune. Les femmes et enfants, forment un groupe à part. Les hommes, à l'ombre d'un arbre, allongés sur un tapis en fibres synthétiques étalé sur le sol. Ils sont originaires du Niger, selon les propos recueillis auprès d'un membre du groupe. Ils sont méfiants. Ils ont refusé de parler de leurs conditions de vie en ces lieux, dépourvus de la moindre des commodités arguant qu'ils ne parlent ni arabe ni français. Après bien de palabres, l'un d'eux, jeune homme, robuste, en bonne santé, essaiera bien d'éclairer notre lanterne. Les quelques échanges laissent apparaître que nous ne pouvons rien en tirer, il prétend qu'il ne comprend pas ce que nous voulons. Il dit comprendre l'arabe. Ce qu'il a voulu

bien nous dire c'est qu'ils sont du Niger. Comment sont-ils venus à Alger ? Quel chemin ont-ils pris ? A ces questions, il se dérobe. Après consultations avec les autres hommes du groupe, il apparaît encore plus méfiant. Aucune autre parole ne sortira de sa bouche. A nos multiples sollicitations, il restera de marbre et à la fin, il montrera quelques signes de nervosité bien que nous lui ayant assuré que nous ne voulons que traduire par nos écrits les souffrances qu'ils endurent, lui et les autres membres du groupe. Rien n'y fait, il restera muet, faisant des signes de la main pour nous éloigner. Devant notre insistance il lâche avec une certaine contrariété dans les propos. "Nous étions obligés de partir. Il n'y a pas d'avenir au Niger. Nous sommes ici pour trouver du travail et nourrir nos familles" finit-il par lâcher. Du travail, il y en a à Chéraga. La ville, l'une des communes les plus riches d'Algérie est un perpétuel chantier. Le travail au noir est une "spécialité" des entrepreneurs très actifs dans cette région. Cependant, les loi régissant le marché en Algérie sont "pénalisantes" pour ces opérateurs qui "réfléchissent" à deux fois pour les enfreindre. Un "Noir" subsaharien est facilement identifié par les contrôleurs de la sécurité sociale qui "visitent" souvent inopinément les chantiers notamment ceux du BTPH. Les "Noirs" du fait de la couleur de leur peau et de leur accent bien particulier peinent à se faire embaucher sur ces chantiers. Ou c'est pour une courte durée qui n'excède pas les deux jours. De quoi acheter du riz et quelques sachets de lait pour la journée. Des jeunes filles passent à côté des femmes et des enfants. L'une d'elles rebrousse chemin et caresse un enfant qui s'est dirigé vers elle. Elle lui remet une obole, prie Dieu de leur venir en aide. Le petit bout de chou, du haut de ses trois ans, tenant les pièces de monnaie dans la pomme de sa main, court rejoindre sa maman assise à même le sol. Le soleil qui tape fort ce jour-là ne semble nullement gêner tout ce beau monde. Les femmes, les bébés et les enfants, filles et garçons, tous en bas âge, l'ainé devrait avoir les cinq ans, se tiennent à une bonne distance des hommes. Les femmes sont "pauvre-

ment" vêtues. Elles portent le foulard, toutes sans exception.

Même les filles, qu'elles soient grandes ou petites par l'âge ne dérogent pas à cette règle. La robe longue est aussi de mise. Certaines portent des chaussures tandis que d'autres n'ont pas cette chance. Elles sont pied nus. Comment occupent-elles leurs journées. Elles se retrouvent quotidiennement au même endroit. Les enfants, filles et garçons, eux sont envoyés mendier aux alentours. "Sadaka", ils ont appris ce mot. Ils tendent la main dans la rue ou à l'intérieur de la gare routière et n'hésitent pas à accoster les gens à l'intérieur du bus. La pratique de la mendicité est leur activité quotidienne, alors qu'ils devraient être sur les bancs de l'école. Ils sont là à longueur de journée à quémander à tout un chancun. Les citoyens font montre d'une certaine gentillesse envers eux. Ils sont "sympathiques", c'est ainsi qu'ils sont qualifiés par les citoyens. On est loin de l'image que leur donne une certaine presse qui les charge de tous les maux de la terre les qualifiant très souvent d'"immigrés illégaux". Or, les accords régissant la circulation des personnes entre l'Etat algérien et les Etats subsahariens frontaliers, notamment le Niger les dispensant des formalités de visa. Toujours est-il que le développement de ces migrations préoccupe les autorités algériennes. Malgré le renforcement des dispositifs sécuritaires le flux migratoire est en constante augmentation à tel enseigne que certains alertent sur les dangers et menaces que feraient courir sur le pays ces migrations subsahariennes qui ramènent en Algérie les épidémies, les pratiques occultes et la prostitution et qui pourraient s'avérer des bombes à retardement à cause des menaces qu'ils constituent sur tous les plans. C'est vrai que leur présence "inquiète" quelque peu. Il est du devoir des autorités de se pencher sérieusement sur le sort de ces malheureux qui fuient leur pays dévasté par la famine et le dénuement. L'automne arrive et avec lui les premières pluies. Les petits être fragiles auront besoin d'un toit et de la chaleur familiale qu'ils n'ont pas dans la rue.

S. B.

POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DES TRAVAILLEURS

Le ministère de l'Intérieur consulte ses partenaires sociaux

Des réunions périodiques seront organisées entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et ses partenaires sociaux dans la perspective de consolider les acquis des travailleurs du secteur, a annoncé, hier, à Alger, Helassa Azzedine, responsable au Syndicat national autonome des personnels de l'Administration publique (Snapap).

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ces réunions "s'inscrivent dans le cadre du processus de concertation enclenché par le ministère avec ses partenaires sociaux en vue d'examiner et de prendre en charge les préoccupations et les revendications socioprofessionnelles des travailleurs des collectivités locales", a indiqué M. Helassa lors d'une conférence de presse animée au siège du Snapap. La dernière réunion, tenue le 9 septembre, entre les représentants du ministère et ceux du syndicat, a permis d'examiner plusieurs points notamment la situation des secrétaires généraux des communes qui requiert l'élaboration de statuts particuliers pour la protection de leurs droits et

la définition de leurs missions et prérogatives, a-t-il affirmé. La réunion a permis d'élargir le champ d'application du règlement régissant les communes aux guichetiers des wilayas, des daïras et des communes, a-t-il ajouté. Lors de cette réunion, il a été précisé que le projet de décision sur les uniformes des personnels des collectivités locales était en cours de finalisation, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret exécutif 334-11 du 20 septembre 2011 portant statuts particuliers des fonctionnaires de l'Administration des collectivités territoriales. Les représentants du syndicat et du ministère ont également "évoqué l'application des indemnités de guichet aux fonctionnaires des wilayas et des daïras,



Tayeb Belaïz, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

outre l'application avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, des indemnités accordées aux guichetiers et aux officiers de l'état civil", a souligné le responsable. S'agissant des agents vacataires, M. Helassa a affirmé que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales "a lancé une opération de recrutement au profit de cette catégorie, à travers l'ouverture de 13.000 postes budgétaires"

ajoutant que des instructions avaient été données aux communes jouissant d'une aisance financière pour l'ouverture de postes budgétaires destinés à cette catégorie. M. Helassa a, en outre, insisté sur la poursuite des réunions avec le ministère pour l'examen et la prise en charge des revendications socioprofessionnelles du secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales.

RENTÉE PROFESSIONNELLE À ALGER

Ouverture de 19.315 nouvelles places pédagogiques

PAR INES AMROUDE

Plus de 19.000 nouvelles places pédagogiques ont été ouvertes dans divers types de formation en prévision de la prochaine rentrée professionnelle dans la wilaya d'Alger, a indiqué, hier, le directeur du secteur Ahmed Zegnoun. 19.315 nouvelles places pédagogiques ont été ouvertes en prévision de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 28 septembre en cours, a souligné M. Zegnoun. Il a, d'autre part, affirmé que les offres de formation pour la

prochaine rentrée concernent, sur le total des places assurées, 9.540 places pour la formation résidentielle, 4.550 pour la formation par apprentissage, 2.585 pour la formation des femmes au foyer et plus de 1.100 autres pour les cours du soir. La prochaine rentrée professionnelle sera marquée par l'ouverture de 4.385 nouvelles places dans la spécialité des techniques administratives et de gestion, 2.700 pour les métiers des services, contre 1.880 pour la filière Informatique. Les autres spécialités dispensées au niveau des établissements et instituts de formation, répartis à travers la wilaya d'Alger concernent les services hôteliers, les

métiers de l'artisanat, le bâtiment, les travaux publics, l'industrie textile outre des spécialités dans l'audiovisuel, les industries agroalimentaires et l'agriculture. Les inscriptions pour la prochaine session se poursuivront jusqu'au 21 septembre alors que l'orientation des nouveaux inscrits aura lieu les 22, 23 et 24 septembre. Le nombre d'inscrits a atteint jusqu'au 4 septembre, 4.206 stagiaires, dont 2.220 pour la formation résidentielle, 737 pour la formation par apprentissage, 306 pour les cours du soir, alors que le nombre de femmes au foyer inscrites dans diverses spécialités est de 639 femmes. "Le premier centre d'excellence verra le

jour en 2014 à Rouiba (Alger), en coordination avec la société étrangère Schneider spécialisée dans l'électricité," avait affirmé samedi le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, ajoutant que "cet établissement assurera la formation aux formateurs et techniciens supérieurs dans le domaine des hautes techniques". Les structures du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya englobent 72 établissements, dont 46 instituts nationaux, 10 centres de formation et 16 annexes. Ces structures assurent 23.390 places pédagogiques, et

COOPÉRATION

Sellal reçoit le directeur du département Moyen-Orient au FMI

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier, à Alger, le directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie centrale au Fonds monétaire international (FMI), Masood Ahmed, dans le cadre de la tenue, à Alger, de la 38^{ème} session des gouverneurs des banques centrales et institutions monétaires arabes, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les entretiens ont porté sur l'évaluation de la coopération entre l'Algérie et le FMI jugée positive, a ajouté la même source. L'amélioration des gouvernances économique et financière au niveau des institutions financières et bancaires a été aussi un des points abordés au cours de cette audience, a-t-il été précisé. L'entretien, qui s'est déroulé en présence de Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie, a été l'occasion d'apprécier la situation des performances macroéconomiques de l'Algérie, a conclu le communiqué. I. A.

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

La sécurité sociale a son école

L'Ecole supérieure de la Sécurité sociale (ESSS) relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ouvrira ses portes pour la première fois à la rentrée universitaire 2014-2015 dans le cadre du développement des ressources humaines en matière de sécurité sociale et la formation continue des cadres du secteur. A l'occasion de l'ouverture officielle de l'ESSS, une journée d'information a été organisée par le ministère au profit des membres du corps diplomatique des pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et des pays d'Afrique en présence de ministres, d'ambassadeurs et de cadres du secteur. La création de l'ESSS vient soutenir la "démarche visant la mise en place d'un centre de recherche régional exceptionnel dans le domaine de la protection sociale, connecté aux centres de recherches internationaux ayant la même spécialité", indiquent des responsables de l'Ecole. "A travers la création de cette école supérieure spécialisée dans un domaine à dimension éminemment humaine, à savoir la protection sociale, le gouvernement algérien marque sa volonté

de participer à la formation supérieure des ressources humaines africaines et à partager son expérience nationale dans ce domaine", a souligné le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Pour M. El Ghazi, "cette école est un établissement de formation d'excellence dans le domaine de la protection sociale ouvert aux pays frères de l'UMA et d'Afrique, et ce en vertu de l'accord conclu entre le gouvernement algérien et l'Organisation internationale du Travail (OIT), signé le 14 juin 2013 à Genève (Suisse)". "Dotée d'un budget de fonctionnement de plus de 200 millions de DA, l'Ecole constituera un site à rayonnement régional, continental et international où se dérouleront des formations de haut niveau et des échanges d'expériences et d'expertises dans le domaine de la protection sociale et où sera également implanté un pôle de recherche relié aux autres pôles de recherche internationaux à même vocation", a-t-il ajouté. Le ministre a estimé que la création de l'ESSS constituait "un instrument stratégique de formation et de développement de la ressource humaine

en matière de protection sociale. Il a été consacré en 2012 par le décret exécutif N° 12-158 du 1er avril 2012 portant création organisation et fonctionnement de l'Ecole supérieure de la Sécurité sociale". Selon le premier responsable du secteur, l'Ecole dispensera des formations supérieures dans les quatre spécialités suivantes : droit de la protection sociale, management stratégique et opérationnel des organismes de protection sociale, sciences actuarielles à finalité spécialisée-risques de sécurité sociale et gestion des systèmes d'information de la protection sociale. Les premières évaluations montrent que l'appel national à candidatures pour le concours d'accès aux formations de Masters, a permis de réceptionner 620 dossiers, dont 290 pour le Master de droit de la protection sociale, 240 pour la spécialité management et 90 pour le Master en actuariat. A cette occasion, le ministre a souligné que "toutes les candidatures d'inscription au concours d'accès à cet établissement émanant des pays frères de l'UMA et d'Afrique sont les bienvenues". I. A.

EMBOUEILLAGES DANS LA CAPITALE

L'enfer au quotidien

Les Algérois vivent chaque rentrée un calvaire avec des embouteillages à ne plus en finir. Une situation qui asphyxie la capitale et qui ne semble pas connaître de solution malgré les différents plans de circulation et les différentes promesses données par les pouvoirs publics.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Alger la « blanche » noircit d'année en année et le constat est alarmant. Après une semaine de la rentrée scolaire, les citoyens font face à des bouchons interminables. Alors qu'à la veille de la rentrée scolaire la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait voulu rassurer le citoyen en annonçant de nouvelles mesures. La DGSN a décidé de prendre des mesures "fermes" pour endiguer le phénomène de stationnement anarchique des véhicules. "Un phénomène d'une grande incivilité s'est répandu ces derniers temps, il se manifeste par le stationnement anarchique des véhicules sans respect de la distance de sécurité, causant de grands désagréments aux usagers de la voie publique et

paralysant le trafic routier", indique la même source.

La tolérance zéro avait été décidée par la DGSN qui avait conclu que le comportement de plusieurs automobilistes cause d'énormes désagréments aux conducteurs et paralyse le trafic routier.

Le code de la route interdit aux conducteurs de stationner leurs véhicules au niveau des passages piétons, sur les trottoirs, près des virages et des ronds-points, à l'entrée et à la sortie des garages privés et sur des places réservées aux personnes handicapées.

La direction de la communication et des relations publiques à la DGSN a appelé tous les usagers de la voie publique à respecter la loi et éviter tout stationnement anarchique.

Mais la situation n'a guère changé. Au contraire, les conducteurs sont toujours otages de bouchons inextricables et d'embouteillages monstres qui prennent une ampleur inquiétante. "On vit dans le stress à cause de ces problèmes de circulation. Je passe plus de deux heures dans ces embouteillages avant d'arriver au bureau. Le même calvaire au retour. Je ne supporte vraiment plus cela", rétorque Mourad, 34 ans, qui est prêt à tout plaquer, avoue-t-il sans ambages, pour ne plus vivre ce cal-

vaire quotidien.

Il faut reconnaître que depuis la fin des vacances scolaires, les rues et routes d'Alger sont devenues impraticables à cause des bouchons quasi quotidiens, de 6 h jusqu'à 20 h, voire plus. Par ailleurs, la circulation sur le périphérique reliant l'est à l'ouest de la capitale est extrêmement lente et difficile tout au long de la journée. Il faut compter au moins une heure pour faire quelques kilomètres, notamment à Ain-Naâdja et Hydra. Ainsi, à l'est comme à l'ouest d'Alger, les bouchons sont de plus en plus prolongés et durant des heures entières. Exemple : pour aller de Dar El-Beïda à Chéraga, en empruntant l'autoroute, il faut au moins deux heures.

Les spécialistes s'accordent à dire que plusieurs facteurs sont la cause de ces embouteillages : "des transports en commun peu adaptés, des barrages de police trop fréquents, un stationnement anarchique, le manque de feux tricolores ainsi que le prix bas des carburants".

D'ailleurs, des automobilistes suggèrent de supprimer les barrages de police dans certains endroits, à l'image de celui qui est placé à la cité des Bananiers, paralysant pendant des heures la circulation. Même si l'une des mesures a été prise il y a

quelques années pour interdire la circulation des voitures d'occasion, il reste que d'autres démarches seront adoptées prochainement.

Une nouvelle brigade de sécurité routière (BSR) a été créée, à titre expérimental, au niveau de la capitale, à l'occasion de la rentrée sociale 2014/2015, avait annoncé. L'objectif de cette brigade a pour but de réprimer les infractions génératrices d'accidents commis en circulation, notamment les manœuvres et dépassements dangereux, le non-respect des distances de sécurité, la circulation des poids lourds sur la voie de gauche, ont précisé des responsables de la Direction de la sécurité publique (DSP).

Ils ont indiqué que ces effectifs, qui seront "astreints" au port de l'uniforme, "évolueront à bord de véhicules et motos banalisés", situation qui confèrera, ont-ils expliqué, un effet de surprise à leur action et modifiera le comportement des usagers, "lesquels se sentiront continuellement surveillés et exposés à une action d'interception de la verbalisation".

K. H.

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA CYBERCRIMINALITÉ

Rôle des services de sécurité dans la protection du cyberspace

PAR RAYAN NASSIM

En l'absence de statistiques nationales réelles sur les cyber-attaques, le rôle que doivent jouer les services de sécurité devient primordial. "La Gendarmerie nationale et la police ont le rôle de protéger le Cyberspace national et aider à l'instauration de la confiance numérique tandis que le Cerist centralise et coordonne l'organisation de la sécurité informatique à l'échelle nationale", a préconisé maître Hind Benmiloud avocate agréée à la Cour suprême. Me Benmiloud a présenté une communication autour de la "Cybersécurité juridique des entreprises". C'était lors de la troisième édition du Symposium international sur la Cybercriminalité en Algérie, ayant pour thème : "Approche pragmatique de la cybersécurité pour les Entreprises : rôles, Responsabilités et outils". Selon l'avocate, les Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être à la fois protégées et maîtrisées au risque d'être infiltrées ou dévoyées et devenir ainsi une menace sérieuse causant des préjudices considérables à tous les acteurs, "il est donc

important de présenter l'écosystème dans lequel évolue les acteurs économiques et l'ensemble des risques, numériques internes et externes, il nous faut préconiser une démarche prospective pour parfaire le dispositif global de la cybersécurité dans l'entreprise", a-t-elle suggéré. Aucune entreprise n'est à l'abri d'une menace ou d'un risque sérieux émanant d'une cyber-attaque. Pour elle le cyberspace est un accélérateur de croissance économique mais aussi un favoritisme du vol de données, et des atteintes à la propriété intellectuelle. L'origine des menaces et des risques numériques sur les entreprises en Algérie sont également "l'utilisation de la 3G et le nombre importants de Smartphones vendus qui dépasse les 9 millions d'unités, la confusion qui peut exister entre sphère privée et sphère professionnelle à travers l'utilisation d'Internet, messagerie, et réseaux sociaux". Et pour lutter contre ce type de menace, l'avocate propose le développement d'une véritable stratégie de sécurité de l'entreprise impliquant tous les personnels quelques soient leurs rangs et leurs places dans l'entreprise. Cette rencontre

organisée par le World Trade Center d'Alger (WTCAA), au Cyberparc de la nouvelle ville de Sidi-Abdellah a vu aussi la participation d'experts étrangers. Pour le président du WTCAA, Ahmed Tibaoui "les technologies de l'information, de la communication et la démocratisation de l'internet, ont été de nature à bouleverser totalement les relations sociales et à développer l'insécurité en ligne". Il a précisé que "depuis quelques années, est apparu le cybercrime qui envahit le monde des transactions, l'Algérie n'y échappe pas. Le cybercrime touche l'ensemble des opérateurs, consommateurs et organisations publiques et privées. Cette situation ne cesse d'engendrer des dommages et des pertes financières importantes". Pour Ahmed Tibaoui, cette rencontre est l'occasion de proposer des mesures permettant de stimuler la coopération internationale pour combattre les effets dévastateurs de ce nouveau crime, de sensibiliser les dirigeants sur l'importance de la sécurité informatique au sein des banques et des différentes institutions financières. Invitée à cette troisième édition du

WTCAA, le professeur Solange Ghermaoui, experte internationale en cybersécurité et cyberdéfense à l'Université de Lausanne a exposé aux participants les "Enjeux de la cybersécurité et risques pour les PME".

Pour elle, lutter contre la cybercriminalité est plus qu'une nécessité, bien que ce combat s'avère très rude du fait "de la difficulté de la situation actuelle vu le retard accusé par les services de sécurité dans la lutte contre le cyber-crime". "Protéger son entreprise par des actions d'intelligence économique simples et efficaces" est le thème sur lequel s'est étalé le colonel Alain Sévilla, directeur du Cerac, Centre européen de recherches et d'analyse des cyber-menaces de l'université de Strasbourg. Dans son exposé, il indiquera que l'accès au Web profond représente 95 % du contenu total accessible publiquement et gratuitement en ligne, de nombreux sites présents dans le Web visible peuvent constituer des portes d'entrée sur le Web abyssal et sont un moyen d'accéder aux "déchets info actifs".

R. N.

CRIMINALITÉ

Les crimes liés à l'héritage en hausse

PAR SMAÏL B.

Source de conflits, voire de drames, l'héritage de biens familiaux en Algérie pose réellement problème et les services de sécurité en savent quelque chose en traitant régulièrement ce type d'affaires. Le constat est sans appel. La société algérienne est devenue, au fil des années, matérialiste et certains n'hésitent pas à attenter à la vie d'un proche. Cette folie mène jusqu'à tuer son propre père. Comme c'est arrivé dernièrement à Djelfa où un homme de 22 ans a tenté de tuer son géniteur pour pouvoir profiter tranquillement des quelques biens de ce dernier. L'affaire a été élucidée par les gendarmes de la brigade d'El-Guedid qui ont réussi à démasquer le mis en cause. Ce dernier a surpris la victime alors qu'elle était occupée à faire paître son troupeau en tirant, à bout portant, au moyen d'un fusil de chasse. Il l'atteint d'une décharge de chevrotine à la tête, au dos et au bras droit. Lors de son interrogatoire, l'auteur a avoué son méfait et reconnu avoir agi à cause de l'héritage.

Il faut rappeler que le mois dernier, une femme a été tuée au quartier populaire de Belouizdad et son corps, en état de décomposition avancé, a été découvert dans son appartement. Ce sont ses frères qui ont alerté la police. La victime avait reçu plusieurs coups à l'aide d'un objet contondant. Les investigations menées ont remonté la piste d'un proche de la victime qui a reconnu l'avoir tué pour cause d'héritage. Toujours dans la rubrique des crimes, un meurtre vient d'être élucidé par la Gendarmerie nationale à Blida, après 7 mois d'enquête. L'affaire remonte au mois de février 2014, quand un homme, âgé de 48 ans, blessé grièvement à la tête, et a été découvert par un membre de sa famille près de son étable, dans la commune de Hammam Melouane. Évacué vers l'hôpital de Blida, il a malheureusement succombé à ses blessures un mois plus tard. Mais les investigations menées par les gendarmes de la brigade locale n'ont jamais cessé et ont conduit à l'interpellation de l'auteur principal du crime, lequel a avoué avoir intercepté la victime près de son

étable pour ensuite lui asséner un coup de pierre à la tête avant de la déposséder de la somme de 30.000 DA, avec la complicité de ses acolytes qui ont été appréhendés à leur tour. Les prévenus ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs, vol qualifié, non dénonciation d'un crime, non assistance à personne en danger et coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort.

A Alger, et suite à un différend survenu à la cité Verte-Rive, commune de Bordj-El-Kiffan, un homme a été mortellement blessé par arme blanche. L'auteur, âgé de 21 ans a asséné un coup de couteau à la victime, lui occasionnant des blessures mortelles à l'abdomen. Le mis en cause a été interpellé quatre heures plus tard au centre-ville des Eucalyptus, tandis que 4 autres personnes qui étaient sur les lieux du crime, ont été interpellées le même jour et sont poursuivies pour non dénonciation d'un crime, l'auteur principal étant accusé de meurtre avec préméditation.

S. B.

CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Appel à la création d'un secrétariat d'Etat dédié à la prévention

Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a plaidé dimanche à Alger pour la création d'un secrétariat d'Etat dédié à la prévention et placé sous la tutelle du ministère de la santé.

PAR RAYAN NASSIM

L'avenir de la santé en Algérie est lié à la prévention à laquelle on doit créer un secrétariat d'Etat placé sous la tutelle du ministère de la santé mais qui impliquera tous les secteurs concernés par la prévention", a déclaré M. Berkani au forum du quotidien El Moudjahid. L'intervenant a fait remarquer que la situation épidémiologique avait changé en Algérie où actuellement des maladies non transmissibles comme le cancer et l'hypertension artérielle sont devenues des problèmes de santé publique. "La prise en charge de ces maladies est très coûteuse et la meilleure façon de réduire les coûts est de mettre le paquet dans la prévention", a-t-il précisé.



Dr Mohamed Bekkat Berkani.

Selon M. Berkani, le règlement des problèmes de la santé "n'est pas du seul ressort du ministère du secteur mais concerne également d'autres départements comme ceux du commerce et de l'environnement". Dans ce cadre, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins a estimé "nécessaire" la tenue d'une réunion multi-sectorielle pour sortir avec des solutions "urgentes" aux problèmes que vit le secteur de la santé, affirmant que la gestion de la santé publique "doit s'améliorer". "J'appelle le gouvernement à aider le

ministre en charge du secteur de la santé pour trouver les solutions adéquates à la situation actuelle", a-t-il dit, ajoutant que "l'Etat consacre beaucoup d'argent au secteur mais il faut que cela se traduise par des prestations de qualité au profit du citoyen". Interrogé sur l'avant-projet de loi relative à la santé, M. Berkani a regretté que ce nouveau texte "n'ait pas pris en compte toutes les recommandations formulées lors des assises nationales sur la santé", tenues en juin dernier. Il a indiqué dans ce contexte que son conseil va

envoyer lundi ses propositions au ministère de la Santé concernant ce nouveau texte. "L'élaboration d'une nouvelle loi relative à la santé est certes un pas positif mais elle ne règle pas à elle seule tous les problèmes du secteur", a-t-il indiqué. Répondant à une question sur l'activité complémentaire dans le secteur de la santé, M. Berkani a estimé que cela était "ingérable et incontrôlable".

"Pour moi, il faut être réaliste et faire un choix. Soit on travaille pour le secteur public soit pour le privé", a-t-il souligné. Par ailleurs et concernant les malades victimes d'erreurs médicales, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins a plaidé pour la création d'un fonds d'indemnisation des victimes "pour pouvoir les prendre en charge rapidement". Interrogé sur les risques d'avoir des cas du virus Ebola en Algérie, M. Berkani a indiqué que "ce virus qui a déjà fait 2.000 victimes en Afrique de l'ouest se propage surtout où les conditions d'hygiène sont catastrophiques et ce n'est pas le cas en Algérie". "Dans cette affaire du virus Ebola, il y a surtout des intérêts économiques", a-t-il conclu.

R. N.

PRÉSENCE DES ÉDUCATRICES DES ÉCOLES CORANIQUES DANS LE PRÉSCOLAIRE

La tutelle dit "non"

PAR RAYAN NASSIM

Les éducatrices des écoles coraniques ne seront pas recrutées pour encadrer les enfants du préscolaire des écoles publiques, a indiqué

APPELS D'OFFRES DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE

Yousfi appelle les Emiratis à participer

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a invité les entreprises émiraties à participer aux appels d'offres du secteur, au cours d'une audience qu'il a accordé, hier, à Alger à l'ambassadeur des Emirats arabes unis, Ahmed Ali Nacer Al-Meyl Al Zaabi, selon un communiqué du ministère.

M. Yousfi a "exprimé son souhait de voir les entreprises émiraties participer aux différents appels d'offres du secteur notamment celui relatif aux blocs d'exploration lancés par l'Agence Alnaft", précise-t-on de même source.

Le représentant diplomatique des Emirats a, pour sa part, manifesté le désir des entreprises de son pays à investir en Algérie, et a fait part de l'intérêt du groupe Moubadala pour les hydrocarbures et de Masdar pour les énergies renouvelables.

Les deux parties ont, en outre, passé en revue les relations de coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie.

M. Al Zaabi a par ailleurs transmis au ministre une invitation de son homologue émirati pour participer au sommet mondial de l'énergie qui se tiendra à Abu Dhabi début 2015, indique le ministère.

I. A.

samedi le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

"Il n'a jamais été question de recruter les éducatrices des écoles coraniques pour encadrer les enfants du préscolaire des écoles publiques. C'est de l'inverse qu'il s'agit, à savoir, apporter aux écoles coraniques l'expertise scientifique et pédagogique nécessaire à l'accomplissement de leur noble mission", a expliqué le ministre en réaction à des écrits de presse.

Il s'agit, a-t-on ajouté de même source, d'initier l'encadrement des éducatrices au référentiel de formation de l'éducatrice préparatoire. A cet effet, une con-

certation est engagée au "plus haut niveau" des ministères de l'Education nationale et des Affaires religieuses et des waqfs.

Elle débouchera, selon la même source, sur une "meilleure" coordination qui permettra aux enfants d'âge préscolaire concernés d'acquérir les bases "indispensables" à leur réussite dans le cycle primaire.

Par ailleurs et concernant la gestion des écoles primaires, le ministère précise que le code communal est "catégorique". La gestion matérielle des écoles primaires relève des APC (hygiène, entretien, cantines, transport,

chauffage, gardiennage...).

La tutelle pédagogique, quant à elle, est du "ressort exclusif" du ministère de l'Education nationale.

Sur ce dernier point, une réflexion "est engagée" dans le but de "soulager" les directeurs des écoles primaires de la "lourde charge" que représentent les contraintes quotidiennes liées à cette gestion matérielle.

Le ministère de l'Education nationale a, à cet égard, exprimé sa "ferme" détermination à redonner à l'acte pédagogique et éducatif "toute sa place" dans les attributions du directeur d'école primaire.

R. N.

LOUH ANNONCE L'ÉLABORATION D'UN DÉCRET DANS CE SENS

Vers un nouveau redécoupage judiciaire de la capitale

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh a annoncé samedi à Alger l'élaboration d'un décret ministériel relatif au redécoupage judiciaire de la capitale eu égard aux spécificités de cette dernière. Louh a indiqué lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'inauguration du Centre de personnalisation de la puce pour la signature électronique, que "le décret qui sera soumis à la prochaine réunion du gouvernement prend en compte la grande superficie de la capitale, sa croissance démographique et le développement de son activité économique".

Le nouveau découpage judiciaire de la capitale sera "conforme aux normes internationales en vigueur en matière de découpage judiciaire des capitales", a expliqué Louh.

Il a également révélé l'affectation d'une enveloppe dans le cadre de la loi de finances 2015 pour la réalisation d'un nouveau siège pour la cour d'Alger, qui soit

"digne" de la capitale, a-t-il dit.

Il sera également procédé à la révision du découpage judiciaire de quatre wilayas du Sud, selon les explications de Louh qui n'a pas révélé les noms des wilayas concernées. A une question concernant le procès de Abdelmoumen Khelifa, le ministre a souligné qu'une fois les procédures de l'affaire terminées, un procès sera ouvert par le tribunal criminel ou par le tribunal correctionnel selon la nature du délit ajoutant que l'affaire sera jugée en "toute transparence". "L'affaire sera enrôlée après le parachèvement de toutes les procédures", a-t-il tenu à souligner.

Concernant le recours à la visioconférence pour l'audition des témoins, Louh a précisé qu'il s'inscrivait dans le cadre de la modernisation du secteur de la justice ajoutant que "l'Algérie accuse un retard dans ce domaine car des affaires sont reportées à cause de l'absence de témoins lors de la séance du fait de l'éloignement de sa ré-

dence, à titre d'exemple".

"Nous sommes en retard sur ce plan. Le témoin résidant à Adrar et qui doit être auditionné à Alger pourra l'être grâce à cette nouvelle technologie", a-t-il expliqué.

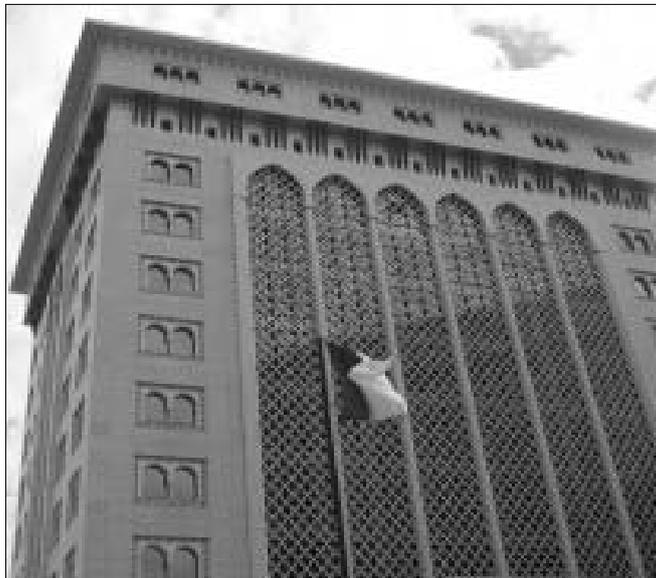
Le ministre a indiqué dans ce sens que la technique de la visioconférence s'inscrivait dans le cadre de la loi sur la modernisation de la justice qui sera appliquée après adoption. Par ailleurs, le ministre a indiqué que la signature électronique permettra de réduire la durée de traitement des affaires, faciliter l'action de la justice et des juridictions et renforcer la coordination entre ces institutions. S'agissant du fonds de pension alimentaire destiné aux femmes divorcées ayant des enfants mineurs à charge et celles exerçant le droit de garde de leurs enfants, il a affirmé qu'il entrerait en vigueur après l'adoption du projet de loi.

R. N.

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

Reception et étude de 3 premiers dossiers

La Commission de recours en matière d'investissements a reçu trois dossiers soumis par des investisseurs depuis son installation en juillet 2014, a-t-on appris samedi auprès du ministère de l'Industrie et des Mines. Ces dossiers ont été examinés lors de la première réunion de travail de la Commission tenue jeudi sous la présidence d'un représentant du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb et en présence de ses cinq membres, indique un communiqué du ministère.



La réunion "a permis à la Commission de se doter de son règlement intérieur avant de passer en revue les premiers dossiers d'investisseurs ayant

saisi la Commission au cours des semaines précédentes", a souligné le com-

muniqué. "Au total, trois dossiers ont été déposés au niveau du secrétariat depuis

ESTIMÉS À 25 MILLIARDS DE DINARS

Effacement des dettes des hôpitaux auprès de la PCH et de l'Institut Pasteur

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé, à Biskra, l'effacement des dettes estimées à 25 milliards DA contractées par les établissements hospitaliers du pays auprès de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). S'exprimant au cours d'une conférence de presse, tenue en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé que cette décision a été prise sur instruction du Premier ministre. Répondant à une question relative aux mesures destinées à sécuriser davantage les établissements hospitaliers, Boudiaf a indiqué que le renforcement du dispositif de sécurité vient d'être entamé avec, notamment, l'installation de caméras de surveillance dans les différentes structures de santé. Il a mis en exergue, à ce propos, l'apport de ce procédé dans "la dissuasion

de potentiels agresseurs". S'agissant des conventions signées par les hôpitaux du nord du pays s'engageant à renforcer les structures de santé des Hauts Plateaux et du sud par des médecins spécialistes, le ministre a déclaré que "des mesures incitatives" viendront consolider la concrétisation de ces conventions. Il a évoqué, à ce propos, des rémunérations encourageantes et la gratuite des déplacements des praticiens. Par ailleurs, Boudiaf a fait savoir qu'à la suite des sollicitations des partenaires sociaux, la tutelle a décidé "le prolongement d'un mois" de la durée arrêtée pour l'enrichissement de la loi sur la santé. Au cours de sa visite dans la wilaya de Biskra, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé à l'inauguration du service des urgences médicales et chirurgicales de Tolga, et posé les premières pierres du centre de transfusion sanguine et de

la maison des diabétiques, prévus au chef-lieu de la wilaya. Le ministre a également inspecté l'établissement public hospitalier (EPH) Bachir-Bennacer et l'établissement public spécialisé (EPS) d'ophtalmologie, au chef-lieu de la wilaya, ainsi que la polyclinique de la commune d'El Hadjeb et diverses structures relevant de son secteur dans la commune de Loutaya. Sur le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits à El Kantara, le ministre a estimé que le retard enregistré pour la réception de cette infrastructure, programmée à la fin de l'année en cours, et son report pour 2016 étaient "inconcevables". Des mesures énergiques doivent être prises pour remédier à cette situation, a-t-il martelé. Une séance de travail regroupant les cadres du secteur de la santé activant dans la wilaya de Biskra, élargie aux autorités locales et aux élus devait clôturer cette visite de travail.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE BEJAIA-EL-ADJIBA

La nécessité d'augmenter la cadence de réalisation

Le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, a insisté sur la nécessité d'augmenter la cadence de réalisation de la pénétrante autoroutière Béjaïa-El Adjiba, notamment dans son volet ouvrages d'art dont la conduite des travaux peine à prendre son envol. "Il faut absolument passer à la vitesse supérieure" a déclaré le ministre à l'adresse des dirigeants du groupement d'entreprises Algero-chinois (CRCC, Sapt), en charge du projet, exhorté à "lever les contraintes qui ont contrarié ou contrarie encore l'avancement des travaux". L'entreprise Sapt, essentiellement concernée par les propos du ministre, est aux prises avec des difficultés

techniques dont la persistance est de nature à retarder sérieusement les délais de réception de ce tronçon autoroutier s'étalant sur 100 km, le long de la vallée de la Soummam et une partie de la wilaya de Bouira. M. Kadi s'est plutôt montré satisfait du lot route et de la dynamique qui le caractérise. Plus de 50 km ont déjà été aménagés, terrassés et décapés et sont quasiment parés pour recevoir, dans un délai court, leur première couche de noir, ce qui ostensiblement a dépassé les attentes. "De grands progrès ont été accomplis", s'est félicité le ministre, qui a profité de ce crochet dans la wilaya pour assister au lancement de la réalisation d'un tunnel à Sidi-Aïch, d'une distance prévi-

sionnelle de 2,6 km, et qui prélude au lancement de tous les autres ouvrages, entre autres, 13 viaducs, 7 échangeurs et 48 ouvrages d'art.

La Sapt, destinataire de 17 ouvrages, n'en a que timidement débuté le premier, poussant le ministre à brandir la menace d'"une révision du contrat qu'elle a paraphé avec l'agence nationale des autoroutes. Il faut se remuer", a-t-il martelé, en soulignant que "désormais tous les acteurs impliqués dans le suivi ou la réalisation du projet sont tenus de respecter leur délai contractuel, qu'il s'agisse de l'achèvement du dossier inhérent aux indemnisations des expropriations ou du

l'installation de la Commission de recours en matière d'investissements", a-t-on précisé. "La Commission de recours en matière d'investissements est un des indicateurs qui (...) contribuent à l'identification des problèmes réels auxquels font face les investisseurs ainsi qu'à leur prise en charge effective afin d'améliorer les procédures en vigueur et réduire les délais et les coûts au profit des investisseurs", a souligné le ministre, cité dans le communiqué. Installée le 15 juillet dernier, cette instance a pour mission de traiter et statuer sur les recours formulés par les investisseurs s'estimant lésés par une administration ou un organisme chargé de la mise en oeuvre des dispositions de l'ordonnance relative au développement des investissements.

La Commission doit adresser une copie du dossier de recours à l'administration ou à l'organisme concerné qui doit fournir ses observations dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception du dossier, a-t-on expliqué. Par ailleurs, la Commission se réunit "chaque fois y a nécessité avec obligation de statuer dans les 30 jours qui suivent l'introduction d'un recours", a souligné la même source. Outre le ministère de l'Industrie, les membres de la Commission de recours représentent les départements des Finances (deux membres), de l'Intérieur et des Collectivités locales, et de la Justice (un membre chacun).

PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE EDITION 2014

Prolongation des délais de dépôt des travaux

Mobilis annonce la prolongation des délais de dépôt des dossiers de participation à l'édition 2014 du Prix Mobilis pour la Presse algérienne, organisé chaque année à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Cette décision a été prise afin de répondre à la demande de plusieurs journalistes désirant participer au concours, afin de leur permettre de déposer leurs œuvres conformément au règlement.

Prévue initialement pour le 15 septembre 2014, la participation restera ouverte jusqu'au mardi 30 septembre 2014 à 16h30.

Pour rappel, le concours de cette édition, à pour thématique le "60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération du 1er Novembre 1954". Ce concours est ouvert, à toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens, entre la presse écrite et électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant du 22 octobre 2013 au 30 septembre 2014. Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du "Prix Mobilis pour la presse algérienne" :

- Presse écrite et électronique d'information et spécialisée ;
 - Le Reportage ;
 - L'Enquête ;
 - Papier de presse : analyse, commentaire, éditorial et chronique ;
 - Illustration de presse : photo, caricature ;
 - Émissions d'informations radiophoniques ;
 - Émissions d'informations télévisuelles.
- Le prix Mobilis est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours par le jury. Le Prix Mobilis pour la presse algérienne consacre le professionnalisme.

LAGHOUAT

**Remise de 1.298
actes de concession
agricole**

Quelque 1.298 actes de concession de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat ont été remis à ce jour à des agriculteurs dans la wilaya de Laghouat, selon les services de l'Office des terres agricoles (ONTA). Ces actes ont été établis en application du décret exécutif numéro 32-10 du 23 décembre 2010, fixant les modalités de la concession agricole dans l'exploitation des terres relevant du domaine privé de l'Etat, selon la même source. Un total de 2.791 demandes de concession des terres agricoles, ont été enregistrées sur 3.268 exploitations agricoles réalisées sur le territoire de la wilaya, soit un taux de 85% de l'ensemble des demandes étudiées par les services de l'ONTA, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, 18 périmètres agricoles ont été avalisés sur un total de 20 programmés à travers la wilaya de Laghouat, dont six destinés aux jeunes et deux autres en phase d'étude, a-t-on fait savoir. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole privé, à travers la mise en place de nouvelles mesures pour faciliter l'accès au foncier aux jeunes cultivateurs et la création d'emplois.

MASCARA

**Résidences
universitaires**

Les résidences universitaires de la wilaya de Mascara sont dotées de 7.776 lits, alors que la demande ne dépasse pas les 4.747 lits, a indiqué le directeur des œuvres universitaires de la wilaya. Un excédent de plus de 3.000 lits a été enregistré dans les cinq résidences universitaires (3 pour les filles et 2 pour les garçons) dont dispose la wilaya, ce qui facilite les choses au secteur et offre de "bonnes conditions aux étudiants pour se consacrer au volet pédagogique", a indiqué Habib Zergui. Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya a également bénéficié de nouveaux projets en cours, dont ceux d'une résidence universitaire de 4.000 lits pour la Faculté des sciences humaines de 8.000 places pédagogiques qui est en cours de construction, d'un nouveau restaurant universitaire de 800 places et d'une salle de sports qui sera réceptionnée au courant du premier semestre de l'année universitaire prochaine.

Le parc du transport universitaire sera renforcé, quant à lui, par cinq nouveaux bus pour atteindre au total 30 bus pour le déplacement des étudiants. La prochaine rentrée universitaire verra, dans la wilaya de Mascara, l'accueil de près de 23.000 étudiants et étudiantes répartis sur six facultés.

APS

GHARDAIA, OUED M'ZAB

**Curage et calibrage
du méandre Ammi-Zekri**

Un investissement de 500 millions DA a été mobilisé, dans la commune d'El-Ateuf, pour prendre en charge le curage et le calibrage du méandre Ammi-Zekri, dans le lit de l'oued M'Zab, sur une distance de 27.000 mètres linéaires, a indiqué la Direction des ressources en eau (DRE).

PAR BOUZIANE MEHDI

Initié dans le cadre du Fonds national de l'eau, ce projet est de nature à consolider le processus de développement durable dans la région, à donner un véritable élan aux efforts consentis pour la protection des habitants de la vallée du M'Zab des crues cycliques de l'oued M'Zab, la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la population, a souligné, à l'APS, le responsable des projets à la direction du secteur, Missoum Benritab.

Confiés à l'entreprise publique nationale Hydro-Technique, les travaux de ce projet consistent en la réalisation de murs de berge sur les deux rives en utilisant les matériaux de construction locaux, le calibrage et la correction du lit d'oued à une largeur de 100 mètres, le drainage des eaux de la remontée de la nappe superficielle, l'assèchement des mares, la déforestation du lit de l'oued des différents arbustes et autres tamaris entravant l'écoulement naturel de l'oued, a expliqué le même responsable à l'APS. Ces actions, de curage et de calibrage du méandre



Ammi Zekri, situé en amont de la commune d'El-Ateuf, visent, en premier lieu, à lutter contre les gîtes d'anophèles à l'origine de l'apparition de cas de paludisme l'année dernière dans la région, à améliorer l'efficacité du réseau d'assainissement de la vallée du M'Zab et à lutter contre les inondations ainsi que la protection de l'environnement dans la région, a fait savoir Missoum Benritab à l'APS. Lancé en juin dernier pour une durée d'une année, ce projet ambitionne de lutter contre l'érosion des sols, de préserver les ressources naturelles et de mobiliser des assiettes foncières sur les rives de l'oued pour abriter des équipements légers pour les jeunes particulièrement des aires de jeux et autres terrains pour la pratique du sport, a précisé le responsable des projets. Avec quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Ateuf), la vallée du M'Zab a bénéficié d'un mégaprojet d'assainissement et de protection contre les crues cycliques de l'oued M'Zab pour un

investissement de plus de 12 milliards de dinars. Ce méga-projet comporte de nombreuses infrastructures tant en amont de l'oued qu'en son aval dont trois digues de rétention et régulation, ainsi que des travaux de calibrage et d'endiguement de l'oued sur près de 25 kilomètres, entre Daya Ben Dahoua et El-Ateuf avec la réalisation d'un collecteur principal d'eaux usées avec un segment de trois kilomètres en "ovoïde" (galerie) ainsi qu'une station de traitement des eaux usées par lagunage devant offrir 46.000 mètres cubes d'eau traitée par jour utilisables à des fins agricoles. Pour rappel, ce méga-projet intégré vise à limiter les débits de crues de l'oued M'Zab, à améliorer le cadre de vie des citoyens par la prise en charge du réseau d'assainissement de toute la vallée et mettre un terme à la dégradation environnementale qu'a subi ces dernières années le M'Zab, site touristique par excellence très courtisé par les touristes étrangers.

B. M.

TIZI-OUZOU, RENFORCEMENT DE LA PROTECTION CIVILE

Réception de 3 unités d'intervention

Les capacités d'intervention de la Protection civile dans la wilaya de Tizi-Ouzou se verront renforcées, d'ici la fin de l'année, par trois unités secondaires à réceptionner à Beni Douala, Tizi-Ghenif et Bouzguène, et d'une unité principale au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. "L'unité principale, implantée près du siège de la wilaya, sera réceptionnée dès l'achèvement des travaux relatifs à la salle de sports, du restaurant et du mur d'escalade destiné aux exercices d'application", a indiqué, à l'APS, le chargé de l'administration et de la logistique au niveau de la direction de wilaya de la Protection civile. Les travaux de réalisation des unités secondaires sont, selon le commandant Khalidoun Ammar, à un stade de "finalisation des dernières retouches" pour être opérationnelles, sachant que



leurs équipements d'intervention et de secours ont été déjà acquis, est-il précisé. Les travaux de deux autres unités secondaires, implantées dans les dairas de Makouda et d'Azefoun, ont atteint, respectivement, un taux d'avancement de 70 % et 30 %, selon le même responsable qui fait état du lancement de travaux de terrassement pour la réalisation de deux unités similaires à Mekla et Boghni. Deux autres unités

secondaires sont projetées également pour réalisation dans les dairas de Ouaguenoun et d'Iferhounene. Leurs offres financières sont en cours d'évaluation. Les unités secondaires de Draâ El-Mizan, Azazga, Tizirt, Larbaâ Nath Irathene et Draâ Ben Khedda font actuellement l'objet de travaux de réhabilitation, a ajouté la même source.

APS

CONSTANTINE, RENFORCEMENT DE L'ÉNERGIE DANS LA WILAYA

Dix postes-sources programmés



Destinés à renforcer la fourniture de l'électricité dans la wilaya de Constantine, dix postes-sources de cette énergie sont "programmés", a indiqué le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE), basée à Ali-Mendjeli.

PAR BOUZIANE MEHDI

La SDE Ali-Mendjeli a tracé un programme d'investissement "imposant", a indiqué Abdelaziz Bouchouareb lors d'un point de presse, soulignant que la société "se projette depuis 2013 dans l'accompagnement du développement urbain et dans la satisfaction des besoins de la wilaya pour les dix années à venir". A ce propos, il a précisé que les travaux de réalisation d'un poste-source dans la commune d'Ibn Ziad, d'une puissance de 220/60 kilowatts, ont déjà été lancés pour être réceptionnés "courant 2015".

Selon l'APS, M. Bouchouareb a également souligné que le choix de terrain pour l'implantation d'un poste-source similaire dans la commune d'Aïn Smara a été effectué, tandis qu'une consultation sera lancée "en octobre prochain" pour un équipement similaire dans la commune de Didouche-Mourad. Affirmant que la demande en matière d'énergie électrique "augmente chaque année de 7% dans la wilaya de Constantine", le même responsable a évoqué les projets de fourniture électrique accompagnant les extensions ouest et sud de la ville nouvelle Ali-Mendjeli, devant accueillir 15.000 nouveaux logements, avec la programmation de deux autres postes-sources de 60/10 kilowatts.

Selon M. Bouchouareb, les études préalables à la réalisation d'un poste-source de 60/30 kilowatts, à Aïn Nahas (El-Khroub) et sur le plateau de Bekira (Hamma-Bouziane), sont "finalisées".

Qualifiant de "prioritaire" la concrétisation de ces projets, le même responsable a ajouté que la réception de ces deux installations, destinées à ali-

menter le nouveau pôle urbain en cours de construction et à appuyer le réseau électrique existant, sera effective "fin 2015".

Pour l'année en cours, au titre de son plan d'action, la SDE Ali-Mendjeli s'emploie à finaliser les procédures d'usage en vue de la réalisation de deux autres postes-sources dans la zone de Ratba, dans la commune de Didouche-Mourad, une agglomération où 33.000 logements des divers segments seront réalisés.

Selon l'APS, eu égard à l'importance d'assurer la sécurité de l'alimentation en énergie électrique, pas moins de quinze millions de dinars ont été investis depuis 2013 dans des actions visant "l'amélioration de la qualité du service électrique", a encore fait savoir M. Bouchouareb, évoquant les travaux de maintenance des lignes moyenne tension (MT), réalisées sur 50 postes, et l'augmentation de la puissance opérée sur 66 postes transformateurs. Dans la wilaya de Constantine, la SDE Ali-Mendjeli couvre onze sur les douze communes.

B. M.

MOSTAGANEM,
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ouverture prochaine d'une école supérieure des enseignants



Une école supérieure des enseignants et une autre préparatoire en sciences de la nature viendront renforcer le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Mostaganem, à l'occasion de la rentrée universitaire 2014-2015, ont annoncé les responsables de l'université Abdelhamid-Ibn Badis.

Le vice-recteur de l'université, Mohamed Kada, a indiqué que ces deux établissements de l'enseignement supérieur, qui ont été dotés d'équipements, devront accueillir, à partir de la semaine prochaine, près de 480 étudiants et étudiantes. L'école supérieure, qui assurera la formation d'enseignants du primaire dans les matières d'arabe et de français, du moyen en langue française et du secondaire (français, mathématiques et physique), est dotée de cinq salles réservées aux cours, de trois laboratoires, de deux amphithéâtres totalisant 300 places et d'un bloc administratif. L'école préparatoire en sciences de la nature et de la vie est dotée de six salles de cours, deux laboratoires et deux amphithéâtres d'une capacité totale de 300 places. Près de 5.000 nouveaux étudiants sont inscrits pour la rentrée universitaire 2014-2015 dans la wilaya de Mostaganem, répartis sur les instituts et les facultés de l'université Abdelhamid-Ibn Badis qui devront accueillir au total près de 26.000 étudiants.

En outre, 18 nouveaux parcours de master seront ouverts pour les différentes spécialités dont les sciences de la nature et de la vie, les sciences exactes, les lettres, les sciences sociales et humaines et les sciences de l'information et de la communication, de même que 120 postes maîtres de conférences.

L'année universitaire précédente, dans la wilaya, a vu la sortie de près de 7.000 diplômés de licences et de master, a-t-on indiqué. L'université de Mostaganem compte huit facultés et un institut d'éducation physique et sport, en plus de sept résidences universitaires offrant au total 15.948 lits.

APS

SETIF, INSERTION PROFESSIONNELLE DES DÉFICIENTS MENTAUX

Une ferme pédagogique à Beni Ourtilane

Une ferme pédagogique destinée à l'insertion professionnelle des déficients mentaux âgés de plus de 18 ans sera réceptionnée "avant la fin de l'année en cours" dans la commune de Beni Ourtilane (nord de Sétif), a indiqué Mouhoub Bousseksou, président de l'association Ibtissama, initiatrice de l'opération. Toutes les démarches relatives à l'aménagement de l'ancien centre psychopédagogique pour déficients mentaux, d'une superficie 2.500 m², destiné à abriter ce projet, premier du

genre en Algérie, ont été "finalisées", a précisé M. Bousseksou lors d'une conférence portant sur "le devenir de la personne handicapée après 18 ans". Quinze spécialistes ont bénéficié d'un stage de formation en vue de la prise en charge de cette catégorie d'handicapés, a-t-il indiqué lors de cette rencontre tenue au centre psychopédagogique pour déficients mentaux de la localité de Beni Ourtilane. Les futurs pensionnaires de la ferme pédagogique seront formés à la production animale, grâce à la création

d'unités d'élevage ovin, à l'aviculture et à la cuniculture, a précisé le président de l'association Ibtissama.

Le projet de ferme pédagogique, qui contribuera également au développement local, donnera davantage de chances d'insertion socioprofessionnelle aux personnes concernées, a-t-on souligné lors de cette conférence organisée en présence de plusieurs responsables locaux et de représentants d'associations versées dans la prise en charge de personnes aux besoins spécifiques.

APS

RUSSIE

Des parlementaires français à Moscou pour apporter leur soutien

Jeudi, certains parlementaires français ont eu un entretien avec le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Ivanov, alors qu'un fragile cessez-le-feu perdure depuis vendredi dans l'est de l'Ukraine.



Un groupe de parlementaires français a rencontré jeudi à Moscou de hauts responsables russes pour apporter leur soutien à Moscou dans le bras de fer engagé avec les Occidentaux sur fond de crise en Ukraine. Quatorze parlementaires français, soutiens réguliers de la Russie en France, ont eu des entretiens avec le président de la Douma (chambre basse du Parlement russe), Sergueï Narychkine. Ce dernier, sur la liste des personnalités russes frappées par des sanctions individuelles par l'Union européenne, s'était rendu début septembre à Paris et y avait rencon-

tré des responsables politiques français. Jeudi, certains parlementaires français ont également eu un entretien avec le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Ivanov, alors qu'un fragile cessez-le-feu perdure depuis vendredi dans l'est de l'Ukraine. « On a aujourd'hui le cessez-le-feu, on va dans une bonne direction », s'est félicité Thierry Mariani, un député

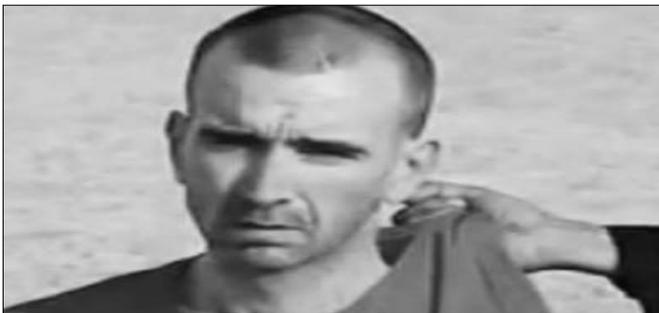
de la droite conservatrice, lors d'une conférence de presse. « Tant que le cessez-le-feu est appliqué, cette vague de sanctions n'a aucun sens », a-t-il critiqué alors que l'Union européenne a adopté ces derniers mois plusieurs séries de sanctions économiques à l'encontre de la Russie. Un autre député du même bord, Nicolas Dhuicq, a, lui, fustigé le gouvernement

français, soutien de Kiev, qui a « oublié que Catherine La Grande a donné à la Russie l'accès à la mer ». « La Crimée pour moi est russe, il n'y a aucune discussion possible », a martelé le député en référence à la péninsule ukrainienne de Crimée rattachée en mars à la Russie après une prise de contrôle par des militaires russes et un référendum contesté par les Occidentaux. Interrogé sur la livraison de navires de guerre français Mistral à la Russie, remise en cause par la crise ukrainienne et sur laquelle le président François Hollande doit prendre sa décision fin octobre, le député Claude Goasguen a estimé que « l'intérêt de la France est de tenir ses engagements ». Thierry Mariani ajoute à ce sujet que « l'enjeu de ce dossier, c'est la crédibilité de la France ».

La vente à la Russie de deux Mistral, conclue en juin 2011, avait été évaluée à environ 1,2 milliard d'euros par le gouvernement français de l'époque. Le premier bâtiment a été baptisé « Vladivostok », et le second doit s'appeler « Sébastopol », du nom du grand port de la Crimée rat-

ETAT ISLAMIQUE

Décapitation d'un nouvel otage britannique



L'Etat islamique (EI) a revendiqué la décapitation d'un nouvel otage, le travailleur humanitaire britannique David Haines, au moment où les Etats-Unis mènent une vaste offensive diplomatique pour bâtir une coalition internationale anti-jihadistes. La France a condamné dimanche, dans un communiqué de l'Elysée, « l'odieuse assassinat » de l'otage britannique David Haines revendiqué par l'Etat islamique (EI), « organisation de la lâcheté et de l'abjection », et exprimé sa « solidarité à la famille de David Haines et à la Grande-Bretagne ». Les principaux pays mobilisés contre l'EI se retrouvent lundi à Paris pour une conférence internationale sur l'Irak, à laquelle participera le secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui a obtenu le soutien de dix Etats arabes. Londres et Washington en tête, ces pays ont réaffirmé leur détermination à lutter contre les jihadistes de l'EI après la diffusion du message vidéo montrant le meurtre de David Haines, 44 ans. Il s'agit de la troisième exécution de ce type en un mois, après celles de deux journalistes américains également otages en Syrie, James Foley et Steven Sotloff. Dans cet enregistrement de 2 minutes 27 secondes, intitulé « Un message aux alliés de l'Amérique » et rapporté par le centre

américain de surveillance des sites islamistes SITE, le groupe jihadiste menace d'exécuter un autre otage britannique, qui apparaît à la fin de la vidéo. Le bureau, le visage dissimulé, s'adresse au Premier ministre britannique David Cameron et reproche au Royaume-Uni d'avoir rejoint les Etats-Unis, qui mènent des frappes aériennes contre l'EI en Irak. « Vous êtes volontairement entrés dans une coalition avec les Etats-Unis contre l'Etat islamique, comme votre prédécesseur Tony Blair l'a fait avant vous, suivant une tendance parmi nos Premiers ministres britanniques qui ne peuvent pas trouver le courage de dire non aux Américains », dit-il. Cet homme, qui pourrait être le même que dans les vidéos des exécutions de Foley et Sotloff, ajoute que cette alliance « accélèrera votre destruction » et plongera les citoyens britanniques dans une « autre guerre sanglante et ingagnable ». David Cameron a vivement réagi en dénonçant un « meurtre ignoble et révoltant. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour traquer ces meurtriers et faire en sorte qu'ils répondent de leurs actes, quel que soit le temps que cela prenne », a-t-il ajouté. Cameron devait présider dimanche matin une réunion interministérielle de crise

(Cobra) pour faire le point sur la situation. Le président américain Barack Obama a aussitôt exprimé sa solidarité avec son allié britannique, promettant lui aussi de traquer les meurtriers.

« L'odieuse assassinat de David Haines montre une nouvelle fois combien la communauté internationale doit se mobiliser contre Daesh (acronyme arabe de l'EI, NDLR), organisation de la lâcheté et de l'abjection », a réagi la France. Engagé dans l'humanitaire depuis 1999, Haines avait été enlevé en Syrie en mars 2013. Il effectuait sa première mission pour l'ONG française Acted en tant que responsable logistique dans le camp de réfugiés d'Atmech, un village syrien près de la frontière turque. Sa famille avait adressé un appel à ses ravisseurs pour sa libération. Son frère, Mike Haines, a rendu hommage à un « bon frère... qui a été récemment tué de sang froid. Il était et est aimé par toute sa famille et nous manquera terriblement ». L'annonce de son exécution intervient alors que Londres a annoncé cette semaine l'envoi pour 2 millions d'euros de mitrailleuses lourdes et de munitions aux forces kurdes d'Irak pour lutter contre les jihadistes. Avant cette annonce, le Royaume-Uni avait envoyé de l'aide humanitaire et des armes provenant de pays tiers en Irak. M. Cameron « n'exclut rien » non plus concernant des frappes contre l'Etat islamique, a déclaré jeudi son porte-parole. Pour lutter contre l'EI qui a proclamé un « califat » qui s'étend sur de larges zones en Irak et en Syrie à la fin juin avec à sa tête son leader, l'Irakien Abou Bakr al-Baghdadi, Washington s'efforce de mettre sur pied une vaste coalition internationale. Il a obtenu jeudi l'engagement, éventuellement militaire, de dix pays arabes, dont l'Arabie saoudite. En visite samedi au Caire, John Kerry a jugé que l'Egypte était en « première ligne » dans la lutte « antiterroriste », au terme d'un marathon diplomatique qui l'a conduit à Bagdad, Amman, Jeddah

EXÉCUTION DE
DAVID HAINES

Cameron condamne un meurtre "ignoble"

« Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour traquer ces meurtriers et faire en sorte qu'ils répondent de leurs actes, quel que soit le temps que cela prenne », a déclaré le Premier ministre britannique dans un communiqué...

David Cameron a dénoncé dimanche comme un acte « ignoble » la décapitation du travailleur humanitaire britannique David Haines par l'Etat islamique (EI), et promis de « traquer » ses meurtriers. « C'est un meurtre ignoble et révoltant », a déclaré le Premier ministre britannique dans un communiqué publié par Downing Street. « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour traquer ces meurtriers et faire en sorte qu'ils répondent de leurs actes, quel que soit le temps que cela prenne », a-t-il ajouté. « J'adresse mes pensées à la famille de David Haines, qui a fait preuve d'une force et d'un courage extraordinaires dans cette épreuve », a également dit le Premier ministre. L'exécution de David Haines a été revendiquée par l'Etat islamique dans un message vidéo, a rapporté samedi le centre américain de surveillance des sites islamistes SITE. Si cette vidéo est authentifiée, il s'agit de la troisième exécution de ce type en un mois, après celles de deux journalistes américains otages en Syrie.

MIDI

ÉCONOMIE

SELON LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**“Les réformes
produisent
des résultats
en Tunisie”**

Page 13

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU FORUM ÉCONOMIQUE POUR L'ALGÉRIE À HAMBOURG

Un panel d'experts pour explorer les opportunités d'investissement



*La Chambre de commerce de
Hambourg abrite le forum économique
pour l'Algérie avec la participation de
nombreuses personnalités politiques,
économiques et du monde de la
finance et de l'entreprise, et ce afin de
rechercher et scruter les voies et les
moyens de stimuler la coopération et le
partenariat entre les entreprises
allemandes et les sociétés algériennes.*

Page 12



AF-KLM S'APPUIERA SUR TRANSAVIA POUR CROÎTRE EN EUROPE

Une stratégie commerciale ambitieuse

Après plusieurs années de restructuration, Air France-KLM veut passer à une nouvelle étape de son développement avec un plan stratégique qui s'appuie notamment sur l'essor de Transavia, sa marque lowcost, appelée à devenir à terme une grande rivale de Ryanair ou d'EasyJet en Europe.

Page 14

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU FORUM ÉCONOMIQUE POUR L'ALGÉRIE À HAMBOURG

Un panel d'experts pour explorer les opportunités d'investissement

La Chambre de commerce de Hambourg abrite le forum économique pour l'Algérie avec la participation de nombreuses personnalités politiques, économiques et du monde de la finance et de l'entreprise et ce, afin de rechercher et scruter les voies et moyens aptes à stimuler la coopération et le partenariat entre les entreprises allemandes et les sociétés algériennes.

PAR AMAR AOUIMER

Placé sous le thème "Économie diversifiée pour une grande attractivité" cette importante rencontre sera riche en conférences et en communication, telles que les interventions de Heinz Werner Dickmann, directeur-général adjoint, département de l'International, Chambre de commerce d'Hambourg, de Khairiddine Medjoub, directeur général, ministre de l'Énergie et des mines, et bien d'autres conférenciers. Un panel traitera les relations économiques algéro-allemandes en profondeur avec un exposé circonstancié d'Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) sous le thème récurrent "Investir en Algérie", alors que Stephan Jäger, avocat, AmellerRechtsanwälte, membre du Conseil d'administration de l'EMA, Munich, trésorier et membre de l'EMA détaillera "le cadre juridique pour des activités commerciales réussies en Algérie" tandis que Hassiba Sayah, manager et consultante senior, MDEConsult, Algérie expliquera "l'attractivité de l'économie Algérienne".

Les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) feront état des opportunités d'investissement en Algérie en expliquant le climat des affaires, et Clara Gruirotoy, directrice générale, EMA e.V. évoquera le sujet relatif au développement de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne "L'EMA pour les relations économiques germano-algériennes réussies".

Concernant le panel II, il est question de vulgariser la modernisation de l'industrie et de l'énergie sous l'animation de Djair Walid, sous-directeur à la direction générale des hydrocarbures, au ministère de l'Énergie et des mines.

Visites d'entreprises et rencontre Business to Business

Quant à Christoph Schlichter, Senior vice-président de production NorthAfrica, RWE Dea AG, Hambourg, il abordera la question de "la production de pétrole et de gaz en Algérie" suivi de Joachim Krüger,



directeur général, Solarlite CSP Technology, GmbH, Duckwitz, membre de l'EMA qui parlera de "la concentration de la technologie solaire thermique fournit solutions (d'énergie)". L'intervention de Dimitrios Gioufistou, Key Account Manager, NDT Global GmbH & Co.KG, membre de l'EMA, Stutensee, membre de l'EMA, portera sur "l'inspection de pipelines pour le gaz et l'énergie en Algérie" et les "relations économiques bilatérales entre l'Allemagne et l'Algérie".

La communication de Mohamed Ali Ould Sidi, directeur, Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour les pays du Maghreb, Algérie, relatera "la promotion de l'emploi productif en Algérie" avant que Uwe MDT, directeur général, Milot Autotechnik Reifen GmbH & Co.KG, Liëb, membre de l'EMA explique les opportunités de partenariat entre les deux pays.

Les communications marathon se poursuivront durant toute la journée avec la conférence de haut niveau de Florian Garcia, EZ-Scout, EMA e.V., Hambourg inhérente aux "programmes de soutien du gouvernement fédé-

ral pour les entreprises allemandes en Algérie". La seconde journée de ce forum s'articule autour de deux visites d'entreprises de la région d'Hambourg, notamment H&R Olwker Schindler GmbH avec une présentation et une visite de la raffinerie et échange business to business. "L'H&R Olwker Schindler GmbH exploite une raffinerie de spécialité à Hambourg à l'emplacement logistique pratique dans le port de Hambourg. La raffinerie a été construite en 1920 comme une installation pour la production d'huiles de base, huiles de spécialité de haute qualité pour turbines et de l'automobile ainsi que des huiles blanches", soulignent les organisateurs de cette rencontre germano-algérienne, sous l'égide de la Chambre de commerce d'Hambourg et EMA, l'institution euro-méditerranéenne chargée de la coopération et du développement économique avec les pays arabes. Les plantes oléagineuses H & R Olwker Schindler GmbH sont le leader mondial dans la production de plastifiant pour l'industrie du pneu. La société détient des brevets pour la fabrication d'une nouvelle génération de produits, qui se caractérise par un degré élevé de

compatibilité avec l'environnement tandis que la qualité de première classe. Autres domaines d'expertise principaux de la production sont la fabrication d'huiles blanches de haute qualité, de la paraffine et les huiles de base. En outre, la société exploite une grande usine de mélange et d'emboîtement pour lubrifiants marins, précisent les promoteurs de cet événement.

S'agissant de la visite de l'entreprise Drehtainer, il est question de la présentation et de la visite de site et échange échange B to B.

"Depuis l'an 1982, Drehtainer a consacré ses activités sur le développement et la fabrication de conteneurs spéciaux et les véhicules spéciaux.

Outre les concepts de haute protection dans le domaine de la technologie de défense, le portefeuille contient aussi bien des conteneurs spéciaux et engins de levage pour les applications industrielles et les évolutions complexes dans le domaine de la technologie nucléaire", affirment les responsables de cette firme. Le point focal du travail a toujours été l'aspect de la protection. Il englobe à la fois la protection des installations militaires et, de manière emblématique, la mise en œuvre res-

Bouteflika signe un décret portant ratification du protocole financier entre l'Algérie et la Tunisie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel portant ratification du protocole financier entre l'Algérie et la Tunisie, signé le 4 mai dernier à Alger, indique dimanche la présidence de la République dans un communiqué. Cette ratification intervient conformé-

ment à l'article 77-11 de la Constitution, précise-t-on, qui stipule que le chef de l'Etat "conclut et ratifie les traités internationaux". Trois accords de coopération financière entre l'Algérie et la Tunisie avaient été signés le 4 mai dernier, à l'occasion de la visite de travail et d'amitié qu'avait effectué en Algérie le chef du

gouvernement tunisien, Mehdi Jomaa. Ils s'agit d'un accord de dépôt entre la Banque d'Algérie et la Banque centrale tunisienne, d'un montant de 100 millions de dollars américains, d'un protocole relatif à l'octroi par l'Algérie d'un prêt à la Tunisie et d'un autre protocole d'octroi d'une aide financière non

ÉNERGIES RENOUVELABLES Explosion des prêts de la BM

Sur l'exercice 2014, plus des deux tiers des 9,445 milliards de dollars de financements consacrés au secteur de l'énergie sont allés aux régions confrontées aux plus grands déficits énergétiques : l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud. À 3,6 milliards de dollars, le niveau des financements pour le développement des énergies renouvelables enregistré en 2014 est l'un des plus élevés jamais atteints. Les prêts de l'IFC en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sont passés de 1 milliard de dollars en 2013 à plus de 1,4 milliard en 2014, dont une part sans précédent de 25 % pour l'éolien. Sur un total atteignant le montant quasi record de 9,445 milliards de dollars, plus des deux tiers des prêts du Groupe de la Banque mondiale consacrés au secteur de l'énergie sur l'exercice 2014 sont allés aux régions confrontées aux plus grands déficits énergétiques : l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud. Les investissements du Groupe à l'appui des énergies renouvelables ont également connu un niveau très élevé cette année, avec un montant total de 3,8 milliards de dollars. Avec 1,2 milliard de personnes qui n'ont toujours pas accès à l'électricité en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, nous voyons clairement qu'il nous faut concentrer nos efforts dans un futur proche. Notre priorité est de trouver les solutions énergétiques les plus propres pour répondre aux besoins locaux de la façon la plus intelligente possible.

Pour la directrice principale du pôle des Pratiques mondiales pour l'énergie et les industries extractives de la BM, "Si nous voulons mettre fin à l'extrême pauvreté, nous devons nous attaquer à la 'pauvreté énergétique'", explique Anita Marangoly George, directrice principale du pôle des Pratiques mondiales pour l'énergie et les industries extractives. Avec 1,2 milliard de personnes qui n'ont toujours pas accès à l'électricité en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, nous voyons clairement qu'il nous faut concentrer nos efforts dans un futur proche. Notre priorité est de trouver les solutions énergétiques les plus propres pour répondre aux besoins locaux de la façon la plus intelligente possible". Mme George souligne en particulier que les financements du Groupe en faveur du secteur de l'énergie dans les pays à faible revenu (les pays IDA) ont atteint sur l'exercice 2014 un niveau absolu inédit, à 4,62 milliards de dollars, soit le double du montant le plus élevé atteint auparavant. Les dons et crédits consentis par le biais de l'IDA ont en outre dépassé pour la deuxième année consécutive le montant des prêts alloués aux pays à revenu intermédiaire, qui s'est élevé à 2,167 milliards de dollars. Par ailleurs, l'augmentation des financements du Groupe de la Banque mondiale pour les énergies renouvelables reflète une demande accrue, plus particulièrement de la part des pays IDA. L'essor enregistré au cours de l'exercice 2013 s'expliquait en grande partie par l'approbation d'un certain nombre de grands projets hydroélectriques. Mais il illustre également les investissements élevés et continus réalisés dans le solaire, l'éolien et la géothermie, particulièrement par l'IFC, l'institution du Groupe chargée des opérations avec le secteur privé. L'IFC a financé plus de 100 projets de renouvelables et de l'efficacité énergétique sont ainsi passés de 1 milliard de dollars en 2013 à plus de 1,4 milliard en 2014, dont une part sans précédent de 25 % pour l'éolien.

Le Groupe de la Banque mondiale a également consacré une part importante de ces financements à l'élaboration des politiques et des institutions dont les pays ont besoin pour assurer un approvisionnement fiable en électricité, ainsi qu'à la mise en place de systèmes de transport et de distribution "intelligents" pour relier les foyers et les industries à l'énergie.

L'un des aspects essentiels des prêts du Groupe de la Banque mondiale consacrés au secteur de l'énergie réside dans le fait qu'ils attirent d'autres sources de financement. Par le biais de garanties qui contribuent à limiter les risques pour les investisseurs potentiels, la Banque mondiale a encouragé le montant record supérieur à 1 milliard de dollars auprès du secteur privé. L'IFC et la MIGA ont mobilisé chacun 1 milliard de dollars supplémentaires provenant de sources financières, qui sont venus compléter les propres investissements. "Cette année, on a observé un véritable tournant au niveau de la compétitivité des énergies renouvelables, qui sont devenues une composante commerciale viable des économies nationales. Cette évolution est particulièrement visible dans des pays comme le Chili, où nous avons financé la plus grande centrale solaire d'Amérique latine, et la Jordanie, où nous avons financé le premier projet éolien de grande ampleur du pays", remarque Bernard Sheahan, responsable général du département Infrastructures et ressources naturelles de l'IFC. Pour la quatrième année consécutive, aucun prêt n'a été accordé à des projets entièrement nouveaux de centrale thermique au charbon. Par ailleurs, les projets de centrale thermique au pétrole ont représenté une très faible part de l'ensemble des financements (1,7 %). Concentrés en Afrique subsaharienne, ils permettent de répondre à des besoins en énergie aussi critiques que présents à ou aucune autre solution n'est disponible dans l'immédiat.

SELON LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

"Les réformes produisent des résultats en Tunisie"



Inger Andersen, vice-présidente de la Banque mondiale pour la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord a confirmé aujourd'hui que les réformes économiques lancées à la suite de la révolution de 2011 commencent à produire des résultats pour les Tunisiens. Dans l'allocation qu'elle a prononcée à l'occasion de la conférence « Investir en Tunisie : Start-up Democracy » organisée par les autorités tunisiennes avec l'appui de l'État français, la vice-présidente de la Banque mondiale a encouragé le gouvernement provisoire à accélérer le rythme des réformes afin d'attirer les investissements nécessaires pour soutenir la reprise économique et la création d'emplois.

À l'approche des élections nationales qui marqueront la conclusion de la phase de transition politique, la conférence organisée à Tunis a présenté une vision stratégique de la transition économique du pays. Un auditoire diversifié, composé de chefs d'État, de chefs d'entreprise et de représentants d'organisations internationales s'est réuni pour faire part de son soutien à cette étape essentielle. Dans son allocution, Mme Andersen a insisté sur l'importance cruciale que revêt la poursuite du soutien à la Tunisie. « Au nom de notre président, je réaffirme l'appui du Groupe de la Banque mondiale à la Tunisie, qui aborde maintenant les dernières étapes de sa transition historique à la démocratie », note Mme Andersen. « Nous sommes convaincus que le succès de cette transition déterminante est dans l'intérêt de tous. »

Le soutien accordé par le

rythme des réformes pour le cadre général de l'activité économique. « Cela sera un nouveau visage manifeste pour tous les investisseurs, où qu'ils soient. L'économie tunisienne change de cap maintenant que les bases nécessaires pour promouvoir la compétitivité, assurer la transparence et appliquer les mêmes règles à tous sont mises en place pour faire de la Tunisie un site d'investissement attractif ».

La vice-présidente a confirmé que le Groupe de la Banque mondiale accordait un soutien financier à la Tunisie d'un montant de 1,2 milliard de dollars cette année, et qu'il lui accorderait un appui supplémentaire d'un milliard de dollars par an en 2015 et en 2016, en fonction des résultats du programme. L'augmentation des financements de 2014 a été annoncée antérieurement et comprend un montant à hauteur de 750 millions de dollars sous forme d'appui budgétaire au titre de réformes visant à égaliser les conditions de la pour-

suite de l'activité économique et à promouvoir la croissance et la création d'emplois, tout en améliorant la responsabilisation au niveau de la prestation de services aux citoyens. Sur ce montant, 250 millions de dollars ont été mis à disposition en août 2014, et le solde, soit 500 millions de dollars, pourrait être décaissé avant la fin de 2014 selon les progrès accomplis dans le cadre des principales réformes. Le Groupe de la Banque mondiale a également approuvé en 2014 un prêt de 300 millions de dollars à l'appui de la décentralisation, qui est une disposition essentielle de la nouvelle constitution ; une ligne de crédit de 100 millions de dollars pour soutenir l'accès des micro, petites et moyennes entreprises à des financements ; et un montant de 50 millions de dollars pour promouvoir les exportations et le développement du secteur privé.

Durant son séjour en Tunisie, Mme Andersen s'est également entretenue avec le Premier ministre, Mehdi Jomaa, et avec le ministre de l'Économie et des Finances, Hakim Ben Hamouda pour examiner les priorités économiques du pays et l'appui que pourrait fournir le Groupe de la Banque mondiale pour aider le pays à atteindre ces objectifs. « La Tunisie a procédé à des transformations politiques considérables et a assuré le succès d'une révolution politique. Le moment est venu de mener une révolution économique. »

Le moment est venu de faire revenir les investisseurs et de faire repartir l'économie à un rythme procurant de plus amples opportunités aux Tunisiens. Nous restons déterminés à collaborer avec le gouvernement à cette fin, pour évaluer en matière d'éducation, de santé et de protection sociale, le contenu des égoûts se déverse directement dans la mer, ce qui soulève des questions d'ordre sanitaire et environnemental. L'Autorité palestinienne, déjà en proie à une situation budgétaire délicate, ne pourra pas faire face au coût du redressement et de la reconstruction de la bande de Gaza. L'aide extérieure a chuté de près d'un tiers depuis le pic de 2008, et ce déclin ne s'est pas accompagné d'un ajustement budgétaire significatif. Avant même la survenue du conflit, les pouvoirs publics se heurtaient à une impasse financière qui exigeait l'intervention de donateurs. La guerre à Gaza aura creusé considérablement ce déficit. La Banque mondiale se prépare à octroyer à l'Autorité palestinienne un don d'urgence à l'appui des politiques de développement pour couvrir les dépenses en matière d'éducation, de santé et de protection sociale, directement dans la mer, ce qui soulève des questions d'ordre sanitaire et environnemental. L'Autorité palestinienne, déjà en proie à une situation budgétaire délicate, ne pourra pas faire face au coût du redressement et de la reconstruction de la bande de Gaza. L'aide extérieure a chuté de près d'un tiers depuis le pic de 2008, et ce déclin ne s'est pas accompagné d'un ajustement budgétaire significatif. Avant même la survenue du conflit, les pouvoirs publics se heurtaient à une impasse financière qui exigeait l'intervention de donateurs. La guerre à Gaza aura creusé considérablement ce déficit. La Banque mondiale se prépare à octroyer à l'Autorité palestinienne un don d'urgence à l'appui des politiques de développement pour couvrir les dépenses en matière d'éducation, de santé et de protection sociale, directement dans la mer, ce qui soulève des questions d'ordre sanitaire et environnemental. L'Autorité palestinienne, déjà en proie à une situation budgétaire délicate, ne pourra pas faire face au coût du redressement et de la reconstruction de la bande de Gaza. L'aide extérieure a chuté de près d'un tiers depuis le pic de 2008, et ce déclin ne s'est pas accompagné d'un ajustement budgétaire significatif. Avant même la survenue du conflit, les pouvoirs publics se heurtaient à une impasse financière qui exigeait l'intervention de donateurs. La guerre à Gaza aura creusé considérablement ce déficit. La Banque mondiale se prépare à octroyer à l'Autorité palestinienne un don d'urgence à l'appui des politiques de développement pour couvrir les

Ghaza : les enjeux du redressement

L'é récent conflit dans la bande de Gaza s'est soldé par de lourds tiraillements humains et des destructions considérables. L'Autorité nationale palestinienne procède actuellement à l'estimation des pertes et des besoins en l'aide de ses partenaires de développement. Le redressement à long terme de l'économie repose sur deux conditions essentielles : une aide financière accrue et la libre circulation des personnes et des biens. Cette dernière guerre a été plus sévère que les précédentes conflits à Gaza, sur le plan du nombre des victimes comme pour l'étendue des dégâts ; d'après les Nations unies, quelque 2.130 Palestiniens auraient péri, en particulier ceux de femmes et des enfants, et 450.000 Gazaouis n'auraient plus accès à l'eau municipale en raison des dommages infligés aux infrastructures et d'un trop faible pres-

son. L'Autorité palestinienne procède à l'évaluation de ces dégâts, appuyée par plusieurs organisations, comme la Banque mondiale, les agences des Nations unies et l'Union européenne. Forte de son expertise et de son expérience dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité, la Banque mondiale a pris la tête des opérations en effectuant une estimation rapide du coût des réparations et des ressources nécessaires pour permettre le retour à la normalité. Elle prépare également trois projets pour restaurer d'urgence ces services. L'unique centrale électrique de Gaza a subi de tels dégâts qu'elle est aujourd'hui à l'arrêt, une situation qui a exacerbé les pénuries d'électricité, déjà chroniques. L'Autorité palestinienne estime, par exemple, que le traitement des eaux usées ne couvre que 50 % des

ZONE EURO

Croissance et inflation faibles malgré la BCE

Les dernières mesures d'assouplissement monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ont eu peu d'impact sur les attentes des économistes, qui s'en tiennent pour l'instant à leurs prévisions d'une inflation inférieure à l'objectif européen et d'une croissance faible, selon une enquête menée par Reuters. La BCE a encore abaissé ses taux directeurs la semaine dernière, tout en annonçant un programme limité d'achats d'actifs afin de prévenir une déflation et redonner des couleurs à une économie de la zone euro qui stagne. Ces mesures ont fait plier l'euro à son plus bas en 14 mois, sous le niveau de 1,29 dollar - un soulagement pour les dirigeants de la zone, qui y voient une façon de relancer des exportations et d'alimenter l'inflation via la hausse des prix à l'importation.

Une enquête auprès de 60 économistes menée cette semaine montre que les prévisions d'inflation ont même été revues en baisse par rapport à celles du mois précédent, à 0,6 % au quatrième trimestre 2014 et 0,7 % au premier trimestre 2015.

Même si les dernières prévisions marquent une légère hausse par rapport au taux d'inflation de 0,3 % constaté en août, elles prouvent que les économistes sont sceptiques concernant le succès du dernier train de mesures de soutien de la BCE. "Cette deuxième série de mesures est positive mais elle ne modifiera peut-être pas radicalement le paysage", estime Martin Van Vliet, économiste chez ING Financial Markets. L'enquête fait ressortir une estimation médiane du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) à 0,3 pour le quatrième trimestre 2014, comme pour le premier trimestre 2015.

SOUTIEN DU SECTEUR PRIVÉ
EN AFRIQUE**La BAD et le Japon signent un accord de prêt de 300 millions de dollars**

La Banque africaine de développement (BAD) et le Japon ont signé le 12 septembre 2014 à Abidjan un prêt concessionnel de 300 millions de dollars US pour l'appui au secteur privé en Afrique. La BAD était représentée par son président, Donald Kaberuka, et le Japon par son ambassadeur en Côte d'Ivoire, Susumu Inove.

Cette signature se situait dans le cadre de l'initiative dénommée EPSA. EPSA est une initiative innovante multinationale et multi-composantes visant à mobiliser des ressources et à mettre sur pied des partenariats de développement appuyant la Stratégie de la Banque pour le développement du secteur privé. Elle a été conçue en partenariat avec le gouvernement japonais. Lors du Sommet du G8 tenu à Gleneagles en 2005, le Gouvernement japonais avait annoncé une initiative importante : celle de soutenir le développement du continent africain dans les domaines des infrastructures et du secteur privé. Les modalités de mise en œuvre de l'Initiative EPSA ont trois composantes : l'installation accélérée de cofinancement (pour le secteur public), le Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), et les prêts au secteur privé. Au cours de ces dernières années, des projets importants ont été cofinancés dans ce cadre.

La signature fait suite à l'annonce faite par le Premier ministre japonais Shinzo Abe, de doubler l'engagement de son pays pour le compte d'EPSA, de 1000 à 2000 millions de dollars sur les trois prochaines années. C'était lors de sa visite officielle à Abidjan début 2014.

AF-KLM S'APPUIERA SUR TRANSAVIA POUR CROÎTRE EN EUROPE

Une stratégie commerciale ambitieuse

Après plusieurs années de restructuration, Air France-KLM veut passer à une nouvelle étape de son développement avec un plan stratégique qui s'appuie notamment sur l'essor de Transavia, sa marque lowcost, appelée à devenir à terme une grande rivale de Ryanair ou d'EasyJet en Europe.



Le groupe de transport franco-néerlandais, né en 2004 après la fusion d'Air France et de KLM, a présenté aux investisseurs ce nouveau plan, "Perform 2020", alors que les syndicats de pilotes d'Air France ont déposé un préavis de grève à partir du 15 septembre, susceptible de coûter plusieurs millions d'euros à la compagnie. Le P-DG Alexandre de Juniac a déclaré à des journalistes que sa position vis-à-vis des syndicats de pilotes, qui s'opposent notam-

ment à l'embauche par Transavia de professionnels à des conditions salariales moins avantageuses qu'à Air France, n'avait pas évolué.

"Je ne souhaite pas que l'on applique les conditions et les contrats d'Air France à Transavia. Transavia France, c'est un projet de croissance dans lequel nous aurons certainement 22 avions supplémentaires, nous allons créer des emplois de pilotes et d'hôtesse et stewards, des emplois au sol, en France, et sur la base du volontariat", a-t-il fait valoir.

"Il y a des opportunités pour les pilotes d'Air France, notamment ceux qui veulent devenir commandants de bord (...) Ils veulent venir? Ils sont les bienvenus, ils ne veulent pas? Ils restent chez Air France où l'on ne modifie pas une ligne de leur contrat." Le dirigeant a ajouté qu'il était prêt à discuter d'un certain nombre de revendications, citant en exemple de possibles mécanismes de compensation pour les pilotes qui décideraient de rejoindre la compagnie lowcost. "Ce sont, là, les vrais sujets", a-t-il dit.

EXCÉDENT COURANT DE L'ALLEMAGNE EN 2014

Stimuler la demande intérieure et l'investissement

L'Allemagne est bien partie pour enregistrer cette année un excédent des comptes courants record, a annoncé l'institut Ifo, une prévision susceptible d'inciter les partenaires du pays à presser une nouvelle fois Berlin d'en faire davantage pour stimuler la demande intérieure et l'investissement. Début mars, la Commission européenne avait demandé à l'Allemagne de mettre en œuvre des mesures pour soutenir cette demande, sans pour autant aller jusqu'à dire que l'excédent courant du pays était excessif.

Mais, en 2013, les Etats-Unis s'étaient

montrés sévères à propos du niveau du surplus des comptes courants allemands. Certains économistes vont même jusqu'à dire que cet excédent a contribué à aggraver la crise des dettes souveraines qui a secoué la zone euro. Les prévisions de l'Ifo, dont Reuters a pu avoir une copie en exclusivité, devraient relancer les critiques à l'encontre de l'Allemagne. L'institut basé à Munich s'attend à ce que la première économie européenne dégage cette année un excédent courant de quelque 200 milliards d'euros - niveau le plus élevé au monde. En 2013, le surplus avait été de 192 milliards d'euros après un

niveau de 196 milliards en 2012. La Chine, premier exportateur mondial, vient au deuxième rang des pays affichant les excédents courants les plus importants, avec un surplus estimé pour cette année à environ 230 milliards de dollars (178 milliards d'euros).

L'Arabie saoudite, avec ses exportations de pétrole, complètera le podium pour 2014, ajoute l'Ifo. "Pour l'Allemagne, les échanges de biens sont le principal moteur", a déclaré Steffen Henzel, économiste chez Ifo, ajoutant qu'il y avait peu de chances de voir le surplus baisser à court terme. Les comptes

6E FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE ALGER

Un succès sans égal

Pour cette seconde soirée de ce rendez-vous culturel, la salle Mustapha-Kateb, du Théâtre national algérien, a accueilli le septet de l'orchestre royal de chambre de Wallonie, qui n'est autre que le pays « invité d'honneur », la Belgique, et le très attendu Orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg et l'orchestre symphonique national syrien, mené par le maestro Sergei Stadler.

PAR : IDIR AMMOUR

Dans un repertoire allant du classicisme le plus strict à l'éclectisme le plus audacieux, un succès sans égal qui annonce bien les prémices d'une édition laborieuse de ce Festival culturel international de musique symphonique qui se déroule à Alger. Le septet belge, augmenté pour l'occasion de cinq musiciens de l'Orchestre symphonique national (ONS), a été le premier à provoquer les salves d'applaudissements d'un public enthousiaste venu en nombre, samedi soir, au Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi d'Alger. Des extraits de l'opus 77 de Dvorak et les différents mouvements d'un opus pour quatuor à cordes de Schuman, ont été interprétés, avec tout le raffinement de ce genre musical, par les membres du Septet, connu dès 1958 comme "Les solistes de Bruxelles" avant de se développer jusqu'à devenir l'Orchestre royal de chambre de Wallonie. L'Orchestre symphonique de Saint-



Pétersbourg a succédé aux virtuoses belges avec une interprétation d'œuvres de Tchaïkovski, Stravinski, Chostakovitch et Glazounov qui a valu au célèbre maestro Sergei Stadler et à sa formation d'être longuement ovationnés et bissés par le public. L'Orchestre symphonique national syrien, dirigé par le maestro Missak Baghboudarian, un habitué des scènes algéroises, n'a pas craint, son tour venu, de rompre avec la grande tradition classique de la musique symphonique en

interprétant un repertoire à l'éclectisme audacieux. La célèbre chanson chaâbïe "Ya rayeh" (Toi qui t'en va) de l'Algérois Dahmane el Harrachi, a ainsi fait découvrir une interprétation instrumentale qui a enflammé le public. Le violoncelliste soliste, Mohamed Namek, a pour sa part ému l'assistance au cours d'une pièce du patrimoine syrien "Ya mahla el Fus, ha" arrangé pour cello et cordes par Adnan Fathallah. Moslem Rahal au naï (flûte traditionnelle), Roubina Hermine Artinian

à la flûte traversière et les musiciens du Damascus Brass Quintet (trompette, trombone, cor et tuba) ont enchanté l'assistance en surfant sur un repertoire varié dont une "Fantaisie Brillante sur +Carmen+ pour flûte et orchestre à cordes" où la jeune soliste s'est distinguée. Le 6e Festival culturel international de musique symphonique se poursuivra jusqu'au 19 septembre au TNA avec la participation de plusieurs pays venus de divers horizons, au nombre de vingt. Ils sont comme suit : la Belgique invitée d'honneur, la Suisse, la Syrie, Egypte, Tunisie, l'Espagne, la Russie, la Finlande, la Pologne, le Mexique, l'Ukraine, l'Italie, la France, la Chine, l'Allemagne, le Japon, l'Autriche, et la Suède. Cinq concerts seront donnés en parallèle dans d'autres régions d'Algérie à l'instar de Tizi Ouzou, Oran, Sidi Bel Abbès et Tlemcen. Dans la soirée de dimanche le duo suisse Schmidt-Michel, l'ensemble allemand Klang Essenz et l'Orchestre de chambre de la bibliothèque d'Alexandrie dirigé par le maestro Nayer Nagui, interpréteront entre autres des oeuvres de Fauré, Brahms, Hoffmeister, Dvorak et Grieg.

I. A.

ORAN

Une base de données des compétences artistiques en élaboration

Une opération visant à l'élaboration d'une base de données des compétences artistiques de la wilaya d'Oran a été lancée samedi à l'initiative du syndicat local de la corporation, a-t-on constaté. Une centaine d'artistes ont répondu à l'appel de la direction de leur organisation dans le cadre de cette action entamée à la cinémathèque Ouarsenis en présence du secrétaire général du syndicat de wilaya, Sidi Mohamed Belfadel. "Il s'agit d'une opération dite casting de fichiers, consistant à recenser les artistes versés dans les divers segments des Arts visuels, dont le cinéma et le théâtre", a précisé M. Belfadel, faisant valoir l'intérêt du premier objectif ciblé, à savoir "la promotion des talents". Il a expliqué dans ce sens que la base de données permettra "la mise à disposition des compétences inscrites au profit des professionnels du secteur à l'instar des cinéastes et dramaturges à la recherche de comédiens pour les besoins de leur œuvre". Le secrétaire général du syndicat des artistes de la wilaya d'Oran a fait savoir en outre qu'un programme de formation aux arts cinématographiques sera prochainement lancé au profit des jeunes talents. L'organisation de ce casting a été également mise à profit pour l'animation d'un débat autour des aspects socio-professionnels des artistes et des dispositifs régissant leurs droits. Dans ce contexte, l'intervention d'un cadre de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) a permis à l'assistance de prendre connaissance des démarches à accomplir au titre de la protection de la propriété intellectuelle. Affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ce syndicat a été créé il y a moins d'une année dans le but de "contribuer à la défense des droits des

LE FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN DE DEAUVILLE

Whiplash décroche le Grand prix

Le grand prix du festival de Deauville a été attribué samedi soir au film "Whiplash" de Damien Chazelle, après huit jours d'avant-premières et de célébrités foulant le tapis rouge. Parmi les 14 films en compétition, "Whiplash" avait reçu un vibrant accueil, qui s'est confirmé par l'attribution également du prix du public. Le film relate l'histoire d'un jeune batteur de jazz du conservatoire de Manhattan, s'acharnant à devenir le meilleur de sa génération sous la coupe d'un professeur intraitable. Déjà remarqué cette année à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs, ce film qui sortira en France le 24 décembre, a obtenu le grand prix du festival de Sundance dans la version long métrage, et court métrage. Damien Chazelle, metteur en scène américain, francophone par son père, a lui-même été batteur dans sa jeunesse et avoué avoir beaucoup souffert dans l'apprentissage de l'instrument. "Pour rendre compte des émotions que j'avais comme batteur, je voulais filmer chaque concert comme s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort, une course-poursuite ou disons un braquage de banque", a-t-il expliqué. La musique aura fortement marqué la 40e édition du festival car vendredi, le public avait vibré au son de la musique funk de James Brown avec le biopic "Get on up" de Tate Taylor, coproduit par Brian Grazer et le chanteur des Rolling Stones Mick Jagger, dont la venue à Deauville a créé le plus grand temps fort du festival. Pour le 40e anniversaire le festival s'était doté d'un jury exceptionnel qui, sous la présidence de Costa-Gavras, rassemblait des personnalités ayant déjà présidé d'autres éditions comme l'acteur Vincent Lindon, les réalisateurs André Téchiné, Claude



Lelouch, Jean-Pierre Jeunet, et le président du festival de Cannes Pierre Lescure. Le grand prix de ce jury a été attribué à "The good lie" du cinéaste québécois Philippe Falardeau.

La comédie de l'année

Inspiré de faits réels, c'est l'histoire de quatre orphelins survivants d'une attaque de leur village au Sud Soudan qui, dix ans plus tard, obtiendront le droit d'immigrer aux Etats-Unis. Le jury a innové en créant un prix "spécial 40e anniversaire" décerné à "Things people do" du cinéaste d'origine israélienne Saar Klein qui conte l'entrée dans l'illégalité d'un père de famille ayant perdu brutalement son travail qui va se lier d'amitié avec un inspecteur de police. Un jury distinct, celui de "la révélation Cartier", présidé par l'actrice et réalisatrice Audrey Dana, a récompensé "A girl walks home alone at night", un premier film de vampires de la réalisatrice d'origine iranienne Ana Lily Amirpour. Le prix Michel d'Ornano, ancien ministre et maire de Deauville, qui est attribué à un nouveau film français choisi par des journalistes anglo-saxons, a été décerné à "Elle l'adore" de Jeanne

Herry, avec Sandrine Kiberlain dans le rôle principal. Même s'ils n'ont pas été primés, deux films de la compétition ont été très appréciés du public : "Un homme très recherché" d'Anton Corbijn, qui a permis de revoir Philip Seymour Hoffman, décédé en février dernier à 46 ans. "Love is strange", d'Ira Sachs, l'histoire toute en nuances d'un vieux couple d'homosexuels se mariant sur le tard, a également beaucoup séduit. Hors compétition, Deauville aura offert au public une belle brochette d'avant-premières. Après le nouveau Woody Allen "Magic in the moonlight", diffusé dès l'ouverture en projection unique, le festival a été clôturé par "Sin City : j'ai tué pour elle", réalisé par Robert Rodriguez et l'auteur de bandes dessinées Frank Miller. D'autres premières ont créé l'événement comme "The disappearance of Eleanor Rigby: Them" de Ned Benson avec Jessica Chastain, star de l'ouverture du festival. Il y a eu aussi "Les recettes du bonheur" de Lasse Hallström, une savoureuse comédie culinaire. Ou encore "The november man" un thriller de Roger Donaldson, avec Pierce Brosnan, un des acteurs ayant incarné James Bond.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA TIZI-OUZOU/DIRECTION DE LA CULTURE
N° identification fiscale : 150 621 191
Avis d'appel d'offre national ouvert N° :11/dc/2014

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, lance un avis d'appel d'offre national ouvert portant concours d'architecture relatif à la maîtrise d'œuvre en étude et suivi pour la réalisation d'un musée à MAATKAS.

Les bureaux d'étude intéressés par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de:

La Direction de la Culture de Tizi-Ouzou sise au 104 rue Rabia Ali – Tizi-Ouzou.

1^{ère} partie : l'offre technique relative aux capacités techniques du soumissionnaire ainsi que sa situation administrative

A/- OFFRE TECHNIQUE: L'offre technique doit comprendre

- > Le cahier des charges paraphé, renseigné, signé, cacheté et daté.
- > La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- > La déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée.
- > Copie légalisée de l'agrément et statut délivré par l'ordre des architectes.
- > Dossier administratif fiscal, parafiscal (extrait de rôle apuré ou avec échéancier portant mention inscrits sur le fichier national des fraudeurs, CNAS, CASNOS en cours de validité (photo copie légalisée).
- > Le casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de trois ans
- > Le NIF – le FRIB – PV de visite du site
- > Attestation de situation fiscale délivrée par les services des impôts compétents
- > Copie légalisée du registre du commerce authentifié par le CNRC
- > Copie légalisée du statut du bureau d'étude.
- > Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux conformément à l'article 29 de la loi des finances complémentaires 2009 (photocopie légalisée)
- > Le bilan financier des trois (03) dernières années
- > Toutes les pièces prouvant que le soumissionnaire a toutes les qualifications requises pour mener à bien son projet, notamment
- > Les références professionnelles du bureau d'études dûment justifiées par des attestations du maître de l'ouvrage, des PV de réception et photo des projets déjà réalisés concernant les projets d'équipement publics ou logements.
- > La liste nominative du personnel intervenant au sein du bureau accompagnée de diplôme et déclaration du personnel à la CNAS.
- > Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives.

NB : les pièces constitutives des offres doivent être valides.

> - 2^{ème} partie : le pli des prestations relatif au dossier graphique portant sur l'architecture du projet. Les planches de dessin doivent être au format A1.

> Les offres techniques, architecturales ne devront comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre sous peine de leur rejet.

> Un CD-Rom comprenant les documents graphiques doit être joint

- 3^{ème} partie : l'offre financière relative à la proposition du soumissionnaire et ce, conformément aux différentes pièces constitutives de l'offre (lettre de soumission, montants des études et de suivi, estimation objective de la réalisation du projet.

C/- OFFRE FINANCIERE :

La Lettre de soumission renseignée, signée, cachetée et datée.

Les annexes :

- a. la Partie fixe : renseignée, signée, cachetée et datée
- b. la Partie variable : renseignées, signée, cachetée et datée

Les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes, sous une enveloppe principale, scellée, ne comportant aucune inscription extérieure autre que les mentions suivantes

Avis d'appel d'offre national N°11/DC/2014 portant Concours d'architecture relatif à la maîtrise d'œuvre en étude et suivi pour la réalisation d'un musée à Maatkas

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques qui aura lieu dans un délai de 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre sur la presse nationale à 10h30 mn au siège de la Direction de la Culture

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois et augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 2282 - Lundi 15 septembre 2014 - Anep - 145 759

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCATION
N.L.F :099044019079508

AVIS ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 114 alinéa 02 du décret présidentiel N° : 12-23 du 18 janvier 2012, portant réglementation des marchés publics, la direction de l'éducation de la wilaya de Ain defla informe les soumissionnaires ayant soumissionnées pour le projet relatif: EQUIPEMENT D'UN CEM TYPE BASE 6/200 REPAS A EL ATTAF objet de l'appel d'offre national ouvert N° 15/2014 paru dans les journaux

- En langue étrangère
- En langue nationale
- Et au bulletin des marches de l'opérateur public (B.O.M.O.P)

Après analyse technico-financière des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Désignation du projet	Entreprise	Note technique	Montant en DA et TTC	Délai
LOT N°01 : EQUIPEMENT SCOLAIRE ET BIBLIOTHEQUE	SNC HADROUG et Associe N.L.F :000344249013053	53.20	2.768.805.00	45 JOURS
LOT N°02 : EQUIPEMENT ADMINISTRATIF, MECANOGRAPHIQUE ET CUISINE	SNC LK EQUIPEMENTS N.L.F : 000135072343190	58.60	7.991.222.85	30 JOURS
LOT N°03 : EQUIPEMENT LABOS	REKWANOV N.L.F : 198005090008050	42.48	1.073.358.00	45 JOURS
LOT N°04 : EQUIPEMENT TECHNO-PEDAGOGIQUE	SARL ENTEC N.L.F :099925006264183	65.66	1.980.821.70	30 JOURS
LOT N°05 :EQUIPEMENT INCENDIE			Infructueux	
LOT N°06 : EQUIPEMENT CANTINE TABLES ET CHAISES			Infructueux	

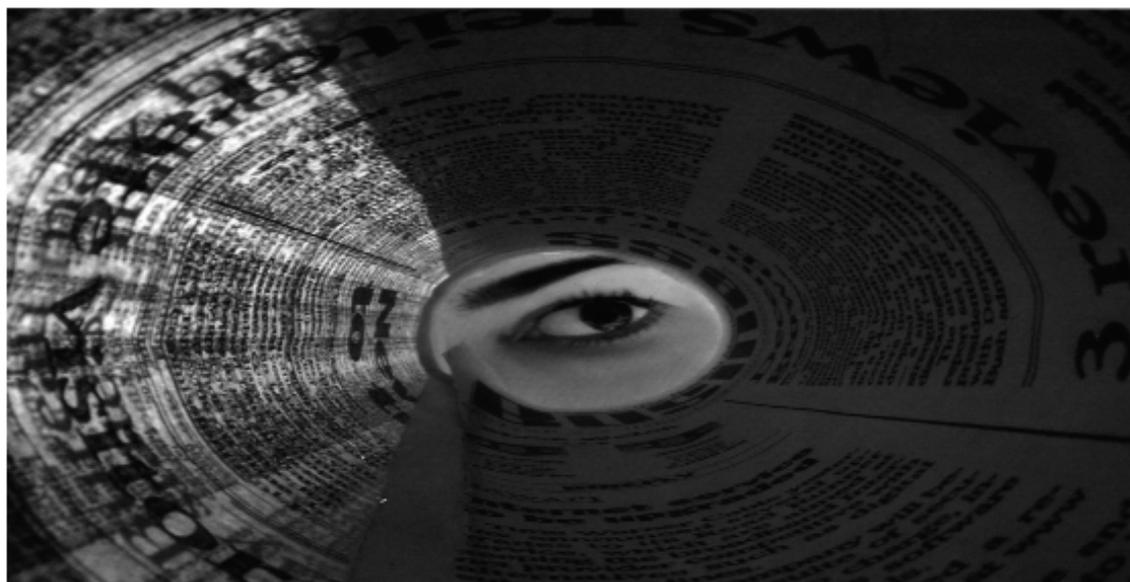
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix opère par le service contractant peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Ain defla, dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public conformément à l'article 114 et 125 du décret présidentiel N° 12-23 du 18 janvier 2012, portant réglementation des marchés publics .

Tout soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'éducation au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Midi Libre n° 2282 - Lundi 15 septembre 2014 - Anep - 145 501

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS, 3^E JOURNÉE

Les Sanafirs annoncent la couleur



Le CS Constantine a maintenu sa place de leader après sa victoire à domicile contre l'USM Harrach, en match comptant la troisième journée du Championnat national de Ligue 1, marquée également par la bonne réaction de la JS Kabylie.

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'une large victoire à domicile (4-0) dont un triplé de Hamza Boulemdais, le CS Constantine a préservé son fauteuil de leader. La victoire à domicile, au stade Hamlaoui, contre l'USM Harrach permet à cette équipe des Ponts Suspendus de totaliser neuf points, soit à deux points d'écart sur le champion d'Algérie en titre l'USM Alger, auteur d'une belle victoire à domicile face au CR Belouizdad (2-0). Les poulains d'Hubert Velud qui ont dominé cette rencontre au stade Omar-Hamadi de Bologhine, ont réussi à inscrire deux buts de Meftah à la 50^e minute sur penalty et Nadjji à la 75^e minute.

Cette deuxième victoire consécutive permet aux Rouge et Noir de se hisser à la deuxième place au classement général avec un totale de sept points. L'ES Sétif qui s'est qualifié haut la main pour les demi-finales de la plus prestigieuse compétition continentale, à savoir ligue des champions d'Afrique, est revenu avec une belle performance de son déplacement à El Eulma, en battant le Mouloudia local sur le fil (0-1). Une fois n'est pas coutume, l'Entente gagne à El Eulma grâce à un but de Ziaya, son premier de la saison. La victoire est étrique mais elle très importante pour cette formation phare de la capitale des Hauts Plateaux qui s'apprête à recevoir le TP Mazembe, en match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique.

Le fait marquant de cette troisième journée qui intervient, rappelons-le, vingt jours après la mort tragique du joueur camerounais Albert Ebossé, c'est la victoire de la JS Kabylie à l'extérieur face à l'USM Bel Abbès sur le score de deux buts à zéro. Les Kabyles réalisent ainsi la bonne opération de cette troisième journée en se hissant à la troisième place au classement général avec un total de six points. Profondément touchés par la mort tragique de leur camarade Albert Ebossé, les Kabyles se sont présentés sur la pelouse du stade 24-février avec la ferme intention de vaincre. Les joueurs ont bien réussi leur mission en relevant le défi. La JS Kabylie, signalons-le, ne s'est toujours pas fixé sur le stade qui devra abriter ses matches à domicile. Le club phare de

Djurdjura pourra recevoir ses adversaires au stade de Dar El-Beïda, où ils s'entraînent depuis la suspension de son stade fêliche.

A l'ouest du pays, le MC Oran n'a pas raté la venue du RC Arbaa pour s'offrir les trois points de la victoire. Les Oranais du Chérif El Ouazani ont attendu la troisième journée pour signer leur première victoire de la saison à l'occasion de la réception du RC Arbaa (2-0). En revanche, l'ASO Chlef éprouve d'énormes difficultés en ce début de saison. Avant-hier, les poulains de Meziane Ighil ont été tenus en échec par le MO Béjaïa (0-0) et occupent toujours l'avant dernière place au classement général. De son côté, la JS Saoura, après deux nuls en déplacement, a réussi à remporter sa première victoire à domicile contre le nouveau promu en l'occurrence

TENNIS TOURNOI INTERNATIONAL DE TLEMCCEN

Trente joueuses de 14 pays annoncées

Trente (30) joueuses de 14 pays prendront part au tournoi international de tennis, prévu du 15 au 20 septembre sur les courts de tennis d'El Mansoura (Tlemcen), a-t-on appris samedi du directeur de cette manifestation. Bensaad Mohamed à indiqué à l'APS que ce circuit en Algérie s'inscrit au programme de la Fédération internationale de tennis comprenant deux tournois (le deuxième du 22 au 27 du mois en cours à Alger), organisés par la Fédération algérienne de tennis en collaboration avec les Ligues de Tlemcen et d'Alger. La cérémonie d'ouverture est prévue dimanche alors que les épreuves en individuels et en double débuteront lundi. Ce tournoi international, qui constitue une bonne occasion pour les athlètes algériennes de se mesurer à des adversaires de plusieurs pays, est également une opportunité pour glaner des points et monter au classement mondial de la WTA, a-t-il souligné. L'espoir du tennis féminin algérien Inès Ibbou, blessée au mois de juillet dernier, sera absente aux tournois de Tlemcen et Alger, a-t-on indiqué.

Résultats et classement

NA Hussein Dey-MC Alger	1-1	4 -JS Saoura	5	3
JS Saoura-ASM Oran	3-1	-- MO Bejaïa	5	3
USM Alger-CR Belouizdad	2-0	--ES Sétif	5	3
CS Constantine-USM El Harrach	4-1	7- ASM Oran	4	3
MC Oran-RC Arbaâ	2-0	-- MC Alger	4	3
MC El Eulma-ES Sétif	0-1	9-MC El Eulma	3	3
USM Bel Abbès-JS Kabylie	0-2	-USM El Harrach	3	3
ASO Chlef-MO Béjaïa	0-0	-RC Arbaa	3	3
		-CR Belouizdad	3	3
		- MC Oran	3	3
		14 -USM Bel Abbès	2	3
		---ASO Chlef	2	3
		16-NA Hussein Dey	1	3

Classement :	pts	J
1- CS Constantine	9	3
2- USM Alger	7	3
3- JS Kabylie	6	3

EQUIPE NATIONALE A'

Stage au CTN du 22 au 24 septembre 2014

L'équipe nationale A' (des joueurs locaux) effectuera un stage du 22 au 24 septembre prochain au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Le sélectionneur national a convoqué pour ce regroupement vingt six joueurs.

Liste des joueurs convoqués :

Aoudj Sid-Ahmed (MC Alger)
Birradsja Seddik (MC Oran)
Bellaili Youcef (USM Alger)
Benlamri Djamel (JS Kabylie)
Boulemdais Hamza (CS Constantine)
Chafai Farouk (USM Alger)
Chaouchi Faouzi (MC Alger)
Delhoum Mourad (JS Kabylie)

Doukha Azzedine (JS Kabylie)
El OrfiHocine (USM Alger)
Ferahi Rachid (JS Kabylie)
Ferhat Zinedine (USM Alger)
Gourmi Khaled (MC Alger)
Hendou Karim (MC Alger)
Karaoui Amir (MC Alger)
Khoualed Nacredine (USM Alger)
Meftah Mohamed (USM Alger)
Mekkaoui Zinedine (JS Kabylie)
Nekkache Mohamed Hichem (MC Oran)
Ri al Ali (JS Kabylie)
Si Moha mmed Cédric (CS Constantine)
Tedjar Saad (ASO Chlef)
Yesli Kamel (JS Kabylie)
Zeghdache Toufik (MC Alger)

Zemmamouche Mohamed Lamine (USM Alger)
Ziti Khoutir (JS Kabylie)
Championnat Mobilis de Ligue 1
Ghorbal arbitre ES-NAHD
La rencontre avancée de la 4^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1, entre le ES Sétif et le NAHD sera dirigée par les arbitres Ghorbal-Seradj-Cherchar-Boussadia. Signalons que ce match se déroulera le mardi 16 septembre 2014 à Sétif en raison de la participation de l'ESS à la Ligue des champions

BASKETBALL/TOURNOI AMICAL FÉMININ

Victoire finale du GS Pétroliers

Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, a remporté samedi, le tournoi national féminin disputé à Chéraga en battant (68-44) la sélection nationale des moins de 18 ans (U 18), en match comptant pour la 3^e et dernière journée du tournoi qui a débuté jeudi. Ayant remporté ses 3 matches, le GSP prend la 1^{re} place avec un total de 6 pts, devant la sélection U18 (2^e-5 pts), l'OC Alger (3^e-4 pts) et l'EC El-Biar (4^e-3 pts).



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1409

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

CONDOLÉANCES

L'ensemble du personnel des SARL GPNS et COPRESUD profondément affectés

Par le décès de

AMR HILAL

fil de Mr. ABDERRAKEK MAIZA Directeur Général de GPNS

lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette

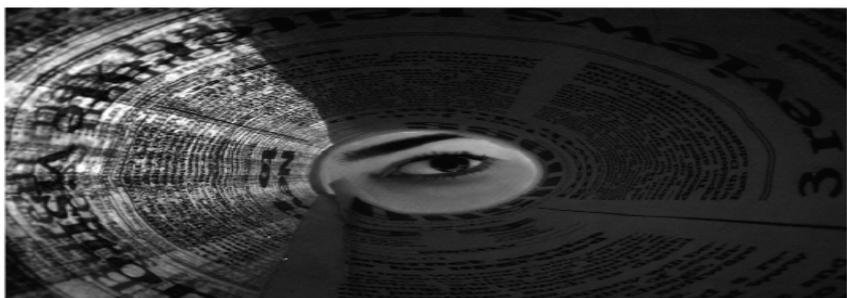
Douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

Que dieu le tout puissant lui accorde sa sainte miséricorde.

A dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 20, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@emidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@emidi-dz.com

Riz à la viande hachée et à la tomate



Ingrédients :

500 g de viande hachée
1 bol de riz
6 tomates
1 c. à soupe de tomates concentrée
1 gousse d'ail hachée
2 oignons
1 c. à soupe de persil haché
1 boîte de maïs
1 boîte de champignon
1 boîte de thon égoutté
4 c. à soupe d'huile
Sel, poivre
Cannelle, gingembre
Piment doux
Piment fort

Préparation :

Cuire 15 min le riz bien rincé à feu doux, l'égoutter. Eplucher les oignons et les tomates, les couper en petits morceaux. Mettre la viande hachée dans un saladier, ajouter tous les épices, bien mélanger. Chauffer l'huile, faire revenir les oignons jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés, ajouter les tomates, le concentré de tomates, le persil et l'ail, saler et poivrer, ajouter la viande et les champignons, laisser mijoter sur feu doux jusqu'à ce que la viande soit cuite. Mettre dans un saladier le riz, le thon et le maïs, bien mélanger. Mettre le riz dans un plat de service et placer le mélange de viande hachée au milieu. Servir aussitôt.

Gâteau au yaourt et confiture



Ingrédients :

1 verre à thé de sucre en poudre
125 g de beurre ramolli
Le zeste d'1 citron
1 yaourt
1 sachet de levure pâtisseries
2 œufs
125 g de cacahuètes
Confiture d'abricots
Sucre glace
La farine selon le mélange

Préparation :

Hacher les cacahuètes. Séparer les jaunes d'œufs des blancs. Travailler le beurre et le sucre en poudre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, le yaourt, le zeste de citron et la levure, bien mélanger, ajouter la farine peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Façonner des boulettes avec cette pâte, les passer dans les blancs d'œufs, ensuite aux cacahuètes, les disposer sur une plaque huilée. Faire un petit trou au centre. Cuire dans un four moyennement chaud, les sortir du four quand elles commencent à dorer, saupoudrer au-dessus le sucre glace.

NUTRITION ET SANTÉ

La vitamine C

La vitamine C appartient aux vitamines dites hydrosolubles, trouvez ci-dessous toutes les informations sur cette vitamine.

Dose journalière recommandée :

La dose journalière recommandée, nommé aussi AQR pour apport quotidien recommandé est environ 100 mg par jour pour un adulte sain, jusqu'à 200 mg par jour pour un fumeur ou une personne malade. Certains scientifiques recommandent un dosage encore plus haut (0.5 à 1 gr par jour), par exemple en période de refroidissement notamment de manière préventive.

Nutriments contenant de la vitamine C

Fruits :

Citrons, bananes, oranges, kiwis (dans 100 g on trouve 80 mg de vitamine C), fraises (dans 100 g on trouve 60 mg

de vitamine C),

Légumes :

Choux, pommes de terre, tomates,...

Effet :

Anti-oxydant, divers effets métaboliques.

Indication :

Syndrome grippal, grippe, maux de gorge, scorbut, herpes labial, cystite, aphtes, psoriasis,...

Quel risque en cas de carence...

Scorbut, douleurs articulaires, diminution des défenses immunitaires (plus sensible aux refroidissements), fatigue.

En cas d'excès :

A un dosage de 1 g par jour :



possibles risques de diarrhée, calculs rénaux, ... Peu de risque d'intoxication, car la vitamine C est hydrosoluble, elle est donc en général bien éliminée par les urines.

lumière et autres réactions chimiques, à conserver donc dans des conditions optimales (à l'abri de la chaleur,...) dans des flacons bien fermés.

- Lors de refroidissement (syndrome grippal), l'association de zinc et de vitamine C peut raccourcir la durée des symptômes.

Remarque :

- Attention, la vitamine C est sensible à la chaleur, la

ELECTROMÉNAGER

Nettoyer une hotte de cuisine

hotte de cuisine. Qui plus est, des odeurs désagréables peuvent se former à cause d'une mauvaise évacuation des émanations de cuisine.

Comment procéder au nettoyage :

Pour nettoyer la grille de votre hotte de cuisine, laissez-la tremper dans de l'eau de vaisselle. Certains filtres peuvent même aller au lave-vaisselle ! Si les taches de graisse sur la hotte sont très incrustées, utilisez du produit pour nettoyer l'électroménager du type de celui que vous utilisez pour votre four.

Utiliser de la cire d'abeille :

Une hotte de cuisine en inox brillera comme neuve si vous la frottez avec de la cire d'abeille. Eh oui, celle-ci est bonne aussi pour l'électroménager ! Si les taches de graisse sont résistantes, frottez avec de l'essence de lampe à pétrole.

Les gaines d'extraction doivent être vérifiées et nettoyées pour éviter des écoulements de graisse qui tacheraient les murs.

L'intérieur de la hotte est nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de liquide vaisselle.

Notre conseil

Si votre cuisinière est électrique, nettoyez de façon approfondie l'intérieur de votre hotte une fois par an. Si votre cuisinière est au gaz, faites-le deux fois par an. Les filtres de votre hotte de cuisine doivent être nettoyés une fois par mois pour



Du nettoyage d'une hotte de cuisine dépend la sécurité, encore davantage que pour n'importe quel autre élément de votre électroménager. Que faut-il donc faire pour protéger sa hotte et généralement sa cuisine efficacement ?

Attention aux graisses dégagées par la cuisson :

Les graisses dégagées par la cuisine et les particules contenues dans l'air sont hautement inflammables. Elles s'accumulent à l'intérieur de la grille et des différentes parties de votre

A S T U C E S

Savoir utiliser le fenouil



Afin que le fenouil dégage tout son arôme, coupez en petits des petits morceaux en sens inverse des fibres. Ainsi, il libérera toute sa saveur.

Peser de la farine sans balance



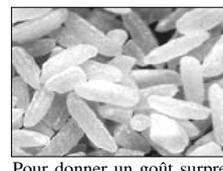
Une c. à soupe de deux centilitres fait vingt grammes de farine, un verre à moutarde de vingt centilitres en fait cent vingt.

Des mayonnaises de couleurs différentes



Pour que La mayonnaise soit verte, mixez une poignée d'épinards, pour qu'elle soit rouge ou rose foncé, rajoutez du paprika. Enfin, pour la rendre jaune, du curry ou du safran.

Donner un goût original au riz



Pour donner un goût surprenant au riz, et ravir les papilles des plus fins gourmets, ajoutez quelques cuillerées à soupe de noix de coco râpée.

Mots Fléchés N°260

parasites de bintie de bon cœur	pigeon chargera	créatures enrobée	choisie à nouveau pareil en réduction	instaure- ra un blocus	bien parti filet lumineux	propre à annuler l'attaque roussins
examine plante médi- cinale			brides de chien capable	bienfai- sants soupi- rants	applique	
platine symbo- lisé sujet		poèmes bibliques tâche sacrée	taxes de passages écrites	chants funèbres eus du mal	été informé mot d'illu- sions	défenses d'oursins
région exotique membre du haut		grosse mouche chicaner	nation d' Amérique bouscou- lade		3,1416 stand de ker- messe	
pompera	manche engins volants			attention la part de chacun	cheveu du titi brun rouge	char- meuses
bleui par manque d'air	proprié- taire navire de plaisance			pic du Jura petit poème		
365 jours très coupants		concrète	foncée tiré d'affaire	œil-de- perdrix bien cuit	point de la rose saison du bronzage	le début du bois
cons- puerait on y met le feu			enlève colère mise en vers	rappro- chera floccons d'eau	de bonne heure me dirigerai	
délice du cabot	lanque russe liquide vital	se soulager cossus		couvrir d'étain enjam- bées	coordi- nation rite religieux	
dieu guerrier tissu de couleur	vase de fond aber		devin person- nel	grâce disposé	tranchant d'air petit alu- minium	fille nialse
liens de souliers		envoyée par ondes		une des cinq		
				corsées		

SUDOKU	N°260	SOLUTION SUDOKU	N°259	SOLUTIONS MOTS FLECHES N°259																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td>8</td><td>4</td><td></td><td>1</td><td>3</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>3</td><td>6</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>5</td><td>1</td><td></td><td>4</td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td></td><td>4</td><td>7</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>5</td></tr> <tr><td></td><td>2</td><td></td><td>1</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>5</td><td>6</td><td></td><td>4</td><td>9</td><td></td></tr> </table>	8	4		1	3						3	6		7			6							8			5	1		4	7					6					1	6		4	7				7							5		2		1	9						5	6		4	9		<table border="1"> <tr><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td></tr> </table>	3	7	5	2	8	6	4	1	9	8	9	2	3	4	1	7	6	5	1	4	6	9	7	5	8	2	3	7	6	8	4	5	3	1	9	2	5	1	3	7	9	2	6	4	8	4	2	9	6	1	8	5	3	7	6	3	7	5	2	4	9	8	1	9	8	4	1	3	7	2	5	6	2	5	1	8	6	9	3	7	4	<table border="1"> <tr><td>F</td><td>P</td><td>E</td><td>B</td><td>I</td><td>D</td><td>M</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>T</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>N</td><td>T</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>N</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>S</td><td>P</td><td>E</td><td>R</td><td>E</td><td>T</td><td>U</td><td>S</td></tr> <tr><td>E</td><td>N</td><td>T</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>R</td><td>E</td><td>T</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>L</td><td>A</td><td>R</td><td>G</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>S</td><td></td></tr> <tr><td>P</td><td>H</td><td>A</td><td>S</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>T</td></tr> <tr><td>I</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>U</td><td>S</td><td>A</td><td>C</td><td>V</td><td>E</td><td>R</td><td>S</td></tr> <tr><td>A</td><td>I</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>T</td><td>A</td><td>X</td><td>I</td><td>P</td><td>A</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td></tr> <tr><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>T</td><td>M</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>N</td><td>R</td><td>E</td><td>A</td><td>L</td><td>I</td><td>S</td><td>A</td><td>E</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>A</td><td>C</td><td>H</td><td>A</td><td>R</td><td>N</td><td>E</td><td>S</td><td></td></tr> <tr><td>S</td><td>O</td><td>L</td><td>O</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>A</td><td>I</td><td>S</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>C</td><td>U</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>U</td><td>N</td><td>E</td><td>P</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>V</td><td>I</td></tr> <tr><td>C</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>O</td><td>L</td><td>E</td><td>R</td><td>I</td><td>A</td><td>N</td><td>T</td></tr> <tr><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>H</td><td>A</td><td>P</td><td>A</td><td>R</td><td>D</td><td>A</td><td></td></tr> <tr><td>I</td><td>S</td><td>O</td><td>L</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td>N</td><td>E</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>A</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>A</td><td>R</td><td>C</td><td>T</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>R</td><td></td></tr> <tr><td>L</td><td>A</td><td>C</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>H</td><td>I</td><td>E</td><td>N</td><td>N</td><td>I</td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>T</td><td>P</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>S</td><td>E</td><td>I</td><td>N</td><td>T</td><td>A</td><td>T</td><td>E</td><td>N</td></tr> <tr><td>T</td><td>E</td><td>N</td><td>T</td><td>E</td><td>N</td><td>T</td><td>C</td><td>A</td></tr> <tr><td>L</td><td>E</td><td>N</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>N</td><td>I</td><td>A</td></tr> <tr><td>R</td><td>T</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>D</td><td>E</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>I</td><td>N</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td>N</td><td>E</td><td>E</td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>O</td><td>S</td><td>S</td><td>E</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>A</td><td>R</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	F	P	E	B	I	D	M			T	R	A	I	N	T	R	A	I	N	E	T	E						E	S	P	E	R	E	T	U	S	E	N	T	E	T	E	E	T	E	R	E	E							C	R	E	T						L	A	R	G	E	U	R	S		P	H	A	S	E	S	E	R	T	I									C	U	S	A	C	V	E	R	S	A	I								T	A	X	I	P	A	T	E	R	E									T	M								N	R	E	A	L	I	S	A	E	R	E								A	C	H	A	R	N	E	S		S	O	L	O						A	I	S	T	E	S	T	R	E	R	E	C	U						U	N	E	P	S	E	R	V	I	C	E	S							R	O	L	E	R	I	A	N	T	E									C	H	A	P	A	R	D	A		I	S	O	L	E					A	R	E	N	E	I	O	N		R	A								A	R	C	T	I	R	E	R		L	A	C	E						C	H	I	E	N	N	I	A	I	T	P								S	E	I	N	T	A	T	E	N	T	E	N	T	E	N	T	C	A	L	E	N	T	E	S	N	I	A	R	T								D	E	E							I	N	T	E	R	N	E	E		R	O	S	S	E	E				A	R	I	S	E	E			
8	4		1	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		3	6		7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
6							8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		5	1		4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
			6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
1	6		4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
7							5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	2		1	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		5	6		4	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
3	7	5	2	8	6	4	1	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
8	9	2	3	4	1	7	6	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
1	4	6	9	7	5	8	2	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
7	6	8	4	5	3	1	9	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
5	1	3	7	9	2	6	4	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
4	2	9	6	1	8	5	3	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6	3	7	5	2	4	9	8	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
9	8	4	1	3	7	2	5	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
2	5	1	8	6	9	3	7	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
F	P	E	B	I	D	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
T	R	A	I	N	T	R	A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
N	E	T	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
E	S	P	E	R	E	T	U	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
E	N	T	E	T	E	E	T	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
R	E	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
C	R	E	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
L	A	R	G	E	U	R	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
P	H	A	S	E	S	E	R	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
C	U	S	A	C	V	E	R	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
T	A	X	I	P	A	T	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
T	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
N	R	E	A	L	I	S	A	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
A	C	H	A	R	N	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
S	O	L	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
A	I	S	T	E	S	T	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
R	E	C	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
U	N	E	P	S	E	R	V	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
C	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
R	O	L	E	R	I	A	N	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
C	H	A	P	A	R	D	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
I	S	O	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
A	R	E	N	E	I	O	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
R	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
A	R	C	T	I	R	E	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
L	A	C	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
C	H	I	E	N	N	I	A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
T	P																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
S	E	I	N	T	A	T	E	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
T	E	N	T	E	N	T	C	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
L	E	N	T	E	S	N	I	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
R	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
D	E	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
I	N	T	E	R	N	E	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
R	O	S	S	E	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
A	R	I	S	E	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							

La course à pied facilitée grâce aux... mathématiques

La performance passe souvent par de savants calculs. Ainsi, des chercheurs français ont mis au point un modèle mathématique permettant d'optimiser l'une des activités physiques les plus prisées : la course à pied. Aussi bien pour les joggeurs aguerris que pour les sportifs du dimanche, avant de l'étendre au cyclisme, à la natation ou au canoë.

Pour progresser à la course à pied, il n'y a pas de secret : il faut s'entraîner, mais pas n'importe comment. Et les mathématiques peuvent faire office de coach.

Comment courir pour améliorer sa performance, son poids et sa forme ? Amandine Aftalion (université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) et Frédéric Bonnans (École polytechnique) ont créé un modèle mathématique d'optimisation de la course qui pourrait conduire à un programme d'entraînement personnalisé selon l'état physiologique de chacun. Il confirme en outre un fait bien connu des sportifs : varier sa vitesse permet de mieux dépenser son énergie et de courir plus longtemps. Les mathématiques offrent ainsi l'opportunité aux coureurs de passer de simples outils de mesure statistique au conseil sportif personnalisé. Ces travaux, disponibles sur l'archive ouverte HAL, seront publiés dans la revue *SIAM Journal on Applied*



Mathematics.

Variar la vitesse pour courir plus longtemps

Ce modèle mathématique prend tout d'abord en compte l'énergie du coureur, notamment sa consommation maximale d'oxygène (VO₂ max) et son stock d'énergie anaérobie, en les faisant intervenir dans un système d'équations différentielles reliant la vitesse, l'accélération, la force de propulsion et les forces de frottement. Ce système est couplé à des conditions initiales de départ de la course, vitesse nulle et quantité d'énergie donnée, et des contraintes : l'énergie et la force de propulsion doivent être positives (le coureur ne peut pas reculer). Les chercheurs sont capables avec ce modèle de prédire le comportement que doit avoir le sportif tout au long de sa course au moyen d'un bilan instantané déterminant au plus près la

vitesse optimale du coureur et l'énergie dépensée depuis le départ. Les mathématiques de la course à pied semblent simples : c'est celui qui parcourt la distance en un minimum de temps qui est le plus rapide. Mais à l'aide d'algorithmes complexes, le joggeur dispose d'un nouveau moyen de s'entraîner dans le but de progresser à la vitesse adaptée. Leur résultat principal montre ainsi que varier sa vitesse permet de dépenser moins d'énergie et de courir plus longtemps. De plus, en comparant ces résultats avec ceux d'athlètes professionnels, les auteurs peuvent également préciser quels paramètres physiologiques les coureurs doivent développer pour s'améliorer en répondant par exemple aux questions suivantes : quels seront les résultats d'un champion s'il avait le poids et la consommation maximale d'oxygène d'un coureur amateur ?

Quels sont alors les paramètres que le sportif amateur peut améliorer pour s'approcher des résultats habituels du champion ? Doit-il améliorer sa capacité respiratoire ou son énergie anaérobie ?

Les mathématiques s'invitent aussi chez les cyclistes et les nageurs

Les applications de ce modèle concernent deux types de publics. Dans le cas des coureurs « semi-professionnels » qui n'ont pas l'opportunité de travailler avec un entraîneur de sport ou dans le cadre de cours d'éducation physique et sportive à l'école, les chercheurs souhaiteraient développer un logiciel capable de créer des programmes d'entraînements personnalisés qui indiqueraient les paramètres physiologiques à développer en priorité et de réaliser des stratégies précisant les vitesses optimales à atteindre à chaque moment de la course. Le système d'équations étant adaptable à toutes les variables intéressantes pour le sportif (et pas seulement la vitesse), les « coureurs du dimanche » pourraient, par exemple, connaître instantanément le nombre exact de calories perdues lors de la course (et non une simple moyenne comme pour les outils existant actuellement) afin d'améliorer leur perte de poids. Les chercheurs souhaitent désormais parfaire leur modèle mathématique en intégrant au système d'équations de nouveaux paramètres comme l'altitude ou

La comète de Rosetta se réveille !

Distante encore de plus de 600 millions de kilomètres du Soleil, la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko vient de se réveiller. La sonde spatiale Rosetta a livré plusieurs images de sa reprise d'activité. On y découvre notamment l'apparition de la chevelure enrobant le noyau de cette comète, qui revient visiter le Système solaire interne tous les 6,5 ans en moyenne.

Vues depuis la Terre, Rosetta et la comète qu'elle poursuit traversent la constellation du Sagittaire. Les images de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko présentées dans cette séquence ont été prises entre le 27 mars et le 4 mai, alors que la distance entre le véhicule et la comète était passée de cinq millions à environ deux millions de kilomètres. À la fin de la séquence, le voile poussiéreux de la comète — ou chevelure — s'étire sur environ 1.300 km. En comparaison, le noyau ne mesure qu'approximativement 4 km de diamètre et n'est pas encore visible.

La chevelure de la comète continue de se développer au fur et à mesure qu'elle se rapproche du Soleil

(période orbitale de 6,5 années). Même si elle se trouve encore à plus de 600 millions de kilomètres du Soleil — quatre unités astronomiques, donc quatre fois la distance Terre-Soleil —, sa surface a déjà commencé à se réchauffer, ce qui a pour effet de sublimer la glace et dégager son noyau (lequel est formé de roches et de glace). Lorsque le gaz s'échappe, il emporte un nuage de minuscules particules de poussières qui s'étirent lentement pour former la chevelure.

Naissance de la chevelure de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko

Alors que la comète continue de se rapprocher du Soleil, le réchauffement se poursuit, l'activité augmente et la pression des vents solaires va finalement faire en sorte que les matériaux forment une longue traînée. Rosetta et la comète passeront au plus près du Soleil en août 2015, entre les orbites de la Terre et de Mars. L'activité qui débute offre aujourd'hui aux scientifiques l'opportunité d'étudier la production de la

poussière et la structure de la chevelure avant même de s'en approcher. « Elle commence à ressembler véritablement à une comète », déclare Holger Sierks, chercheur principal de l'instrument Osiris (système d'imagerie optique, spectroscopique et infrarouge à distance) à l'institut Max-Planck de recherche sur le Système solaire, en Allemagne. « Difficile de croire que d'ici quelques mois, Rosetta sera profondément enfouie dans ce nuage de poussières et en route vers ce qui est à l'origine de l'activité de la comète. »

En outre, le suivi des changements périodiques de luminosité révèle que le noyau tourne sur lui-même en 12,4 heures, soit 20 minutes de moins qu'on le pensait auparavant. « Ces observations initiales nous aident à développer des modèles de la comète qui seront essentiels pour nous aider à naviguer autour de celle-ci lorsque nous nous en rapprocherons », explique Sylvain Lodot, responsable des opérations sur Rosetta à l'ESA.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Topperware

Inventeur : Earl Silas Tupper **Date :** 1945 **Lieu :** États-Unis

Earl Tupper commença à travailler sur un polymère simple et bon marché, le polyéthylène. À partir de cette molécule, il développa de petits bols en plastique hermétiques et lança sa société en 1938. L'accueil du public fut très mitigé. Cependant, à la fin des années 40, la vente à domicile remporta un succès très conséquent et la "réunion Tupperware" fut bientôt l'unique méthode de distribution des petites boîtes en plastique de M. Tupper.



INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE

20h45



Quand son père disparaît à Venise, Indiana Jones, renseigné par Walter Donovan, quitte les États-Unis et se lance sur ses traces, après avoir reçu son journal. A Venise, il rencontre une charmante archéologue autrichienne, Elsa Schneider, qui collaborait avec son père avant sa disparition. Tous les deux découvrent, sous une bibliothèque, des catacombes inexploitées des chevaliers du Graal et une tombe avec une inscription donnant des indices sur l'emplacement du Graal. Mais tous deux sont bientôt pris en chasse par des membres de la confrérie de l'épée cruciforme, gardiens de ce secret. Indiana apprend ensuite que son père est séquestré par des Allemands

L'AIGLE DE LA NEUVIÈME LÉGION

22h30



En 140 après J.-C., l'Empire romain s'étend jusqu'à l'actuelle Angleterre. Marcus Aquila, un jeune centurion, est bien décidé à restaurer l'honneur de son père, disparu mystérieusement vingt ans plus tôt avec la Neuvième Légion qu'il commandait dans le nord de l'île. On ne trouva rien, ni des 5000 hommes, ni de leur emblème, un Aigle d'or. Après ce drame, l'empereur Hadrien ordonna la construction d'un mur pour séparer le nord, aux mains de tribus insoumises, du reste du territoire. Pour les Romains, le mur d'Hadrien devint une frontière, l'extrême limite du monde connu

CASTLE L'AVENIR NOUS LE DIRA

20h45



Castle est ravi d'apprendre qu'Alexis et Pi vont enfin quitter son appartement pour s'installer dans leur propre logement. Mais déjà un nouveau meurtre attire toute son attention. Shauna Taylor, un agent de probation, a été torturée et assassinée chez elle. Un individu a été aperçu en train de quitter la scène du crime précipitamment, recouvert de traces de sang. Le docteur Wickfield, qui est le beau-frère de la victime, apprend à Castle que Shauna se sentait persécutée. Un homme est rapidement identifié : il s'agit d'un certain Simon Doyle. Ce dernier surprend Castle en lui annonçant qu'il peut voyager dans le temps et qu'il viendrait de l'année 2035

VINO BUSINESS

20h45



Derrière les terroirs grandioses et les étiquettes prestigieuses de la viticulture française se dissimulent tous les ingrédients d'un impitoyable «Dallas» hexagonal, avec ses rivalités, ses haines et ses intrigues. Les enjeux sont en effet colossaux : le vin est devenu l'«Or rouge». Les plus grands crus s'échangent à des prix indécents sur un marché mondialisé, ce qui a poussé les grandes fortunes françaises, mais aussi chinoises, à investir massivement dans les vignes, faisant ainsi flamber les prix des terres et disparaître les petits vignerons. Isabelle Saporta a enquêté sur le monde du vin, avec sa complexité, son savoir-faire, sa drôlerie et sa cruauté

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****BLACKTHORN**

20h50



Alors qu'on le croit mort depuis 1908, Butch Cassidy, le légendaire hors-la-loi, a trouvé refuge en Bolivie depuis vingt ans, sous le nom de James Blackthorn, un éleveur de chevaux respecté. Au crépuscule de sa vie, il n'aspire plus qu'à rentrer chez lui pour rencontrer ce fils qu'il n'a jamais connu. Sur sa route, il croise un jeune ingénieur qui vient de braquer la mine dans laquelle il travaillait. Entre eux se noue une amitié hésitante, tandis que les deux hommes sont poursuivis par des tueurs

ON N'EST PLUS DES PIGEONS ! LES PIGEONS SONT DANS LE PRÉ

20h45



Claire Barsacq et sa bande sont là pour aider les amateurs de système D et de bons plans anti-crise. Dans ce numéro consacré à l'industrie agro-alimentaire, ils enquêtent sur la mode du bio et traquent les arnaques du marketing vert. Au sommaire : «Le bio est-il toujours vraiment bio ?» - «Manger bien et pas cher, c'est possible !» - «Les cosmétiques bio sont-ils aussi efficaces ?» - «Le marketing vert» - «Pourquoi acheter de l'eau minérale ?» - «On a testé la vie à la ferme»

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ LE BILAN

20h50



Voici la seconde partie du bilan de cette neuvième saison de «L'Amour est dans le pré». Au début de l'aventure, ils étaient treize agriculteurs à rechercher l'âme soeur. Ils ont invité chacun deux personnes à passer une semaine sur leur exploitation. Des moments parfois difficiles pour certains, le début d'un conte de fée pour d'autres... Depuis, leur vie a repris loin des caméras. Où en sont aujourd'hui François, Chrystèle, Thierry le montagnard, Christophe l'Auvergnat, Nicolas, Caroline, Gilles, Thierry, Marc, Virginie, Christophe, Emeline et Bertrand ? Ils se confient à Karine Le Marchand. De nombreuses surprises attendent les téléspectateurs

ESPRITS CRIMINELS LES HÉRITIERS DE SALEM

20h50



L'équipe est appelée à Provo, dans l'Utah, où une femme a été retrouvée ensevelie sous des rochers, après avoir été lentement écrasée. D'autres meurtres suivent, bien que la victimologie et le mode opératoire soient différents. N'ayant que peu d'indices au départ, l'équipe finit par découvrir un lien entre les meurtres et le procès des sorcières de Salem, en 1692



Web : www.lomid-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Lartzi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 0210007113000214 de 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Charlotte Le Bon

après la météo...
le grand écran

Après avoir joué les Miss Météo pour le Grand Journal de Canal+, Charlotte Le Bon est aujourd'hui une actrice épanouie.



Rosie Huntington-Whiteley

égérie glamour de Prabal Gurung

Rosie Huntington-Whiteley est connue pour son rôle dans Transformers 3, mais elle est également mannequin et égérie de Prabal Gurung.



Kendall Jenner

Mannequin star de Teen Vogue

Kendall Jenner apparaît en couverture de Teen Vogue de septembre. Un remarquable coup d'éclat puisqu'il s'agit du numéro le plus important de l'année...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h50
Dohr	12h44
Asr	16h16
Maghreb	19h00
Icha	20h20

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SAHARA OCCIDENTAL

Les autorités d'occupation marocaines expulsent une délégation basque

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé, jeudi, une délégation basque des droits de l'Homme de son lieu de résidence dans la région occupée de Dakhla vers la ville marocaine d'Agadir. La délégation devait visiter les régions occupées du Sahara occidental pour s'enquérir de la situation des droits de l'Homme dans cette région occupée, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans des déclarations à la presse suite à leur expulsion, des activistes basques de l'organisation Ascabina ont déclaré que "les autorités marocaines nous ont fait savoir que nous sommes des persona non grata", précise la même source.

La délégation avait l'intention de tenir



plusieurs rencontres avec les militants et les défenseurs sahraouis des droits de l'homme portant sur les violations graves des droits de l'homme perpétrées par les autorités d'occupation marocaines contre les citoyens sahraouis.

Les membres de la délégation avaient visité la ville occupée de Boujdour, où ils s'étaient enquis des pratiques marocaines contre les civils sahraouis et de l'état de siège imposé sur le Sahara occidental occupé.

Depuis avril dernier, le Maroc a expulsé plus de 40 observateurs internationaux des territoires occupés du Sahara Occidental venus de plusieurs pays dont l'Espagne, la France, le Canada et la Norvège.

AIN TEMOUCHENT

2 morts et 7 blessés suite à la collision de deux voitures

Deux personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées, suite à la collision de deux voitures, survenue cette fin de semaine, à M'said, sur la RN 96, dans la wilaya d'Ain Temouchent, apprend-on, dimanche, auprès de la Protection civile. Les victimes, deux adolescentes âgées de 14 et 15 ans, originaires d'Oran, ont été tuées, suite à la collision de la voiture dans laquelle elles se trouvaient, avec un autre véhicule, au niveau d'un virage dangereux, précise-t-on.

La conductrice, âgée de 33 ans et trois autres personnes l'accompagnant ont été blessées. Elles ont été évacuées aux services des urgences d'Ain Temouchent et souffraient

de blessures plus ou moins graves, ajoute-t-on. Blessé, le conducteur du deuxième véhicule (35 ans), a été transféré vers les urgences d'El Amria.

La même route nationale a enregistré, en fin de semaine écoulée, deux autres accidents de la circulation qui ont fait au total deux morts et huit blessés, rappelle-t-on. Par ailleurs, les mêmes services de la Protection civile d'Ain Temouchent signalent, l'évacuation vers les UMC, d'un septuagénaire, blessé suite à un accident de la route dans la ville de Hassi El Ghella. La victime, percutée par une voiture, souffre de blessures profondes à la tête, précise-t-on.

POLICE SCIENTIFIQUE

2 nouveaux laboratoires régionaux avant la fin de l'année

Deux laboratoires régionaux de la police scientifique seront réalisés "avant la fin de l'année en cours" dans les wilayas de Béchar et de Tamanrasset, a indiqué, samedi, le chef de sûreté de la wilaya de Constantine, Mustapha Benaini. S'exprimant en marge d'une journée d'étude sur le phénomène de la contrebande au Maghreb, ce responsable, représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) aux travaux de la rencontre, a précisé à l'APS que ces deux infrastructures sont inscrites dans le cadre de la "stratégie de modernisation des services de la police et de leur adaptation à la réalité du terrain". M. Benaini qui a affirmé que la "spécialisation" dans la lutte contre les différentes formes de banditisme et de délinquance est une "nécessité imposée par l'évolution de la criminalité", a estimé que les laboratoires régionaux de la police scientifique donneront "un nouvel élan à l'action de la police" et contribueront à la ren-

dre "plus efficace et plus professionnelle". Il a ajouté, à ce propos, que la DGSN a procédé, dans le cadre de son plan de modernisation, à "la restructuration de ses services avec la création de brigades spécialisées et l'intensification de la formation", tout en mettant en œuvre "les moyens technologiques nécessaires".

Puisant dans les statistiques, le chef de la sûreté de wilaya de Constantine a révélé qu'au premier semestre de l'année en cours, les services de la police judiciaire ont traité, à l'échelle nationale, 240 affaires liées à la contrebande ayant impliqué 295 personnes. Les affaires liées à la contrebande de carburant sont en tête de liste des cas traités avec 113 affaires enregistrées durant les six premiers mois de l'année 2014, suivies des affaires relatives à la contrebande des métaux précieux (13 affaires) et du corail brut (7 affaires concentrées dans la wilaya d'El Tarf), a-t-on noté.

IMMIGRATION CLANDESTINE

17 personnes interceptées au large d'Annaba

Dix-sept personnes au total ont été interceptées par les éléments de l'Armée nationale populaire au large des côtes nationales à l'Est et à l'Ouest du pays. Neuf candidats à l'émigration clandestine qui tentaient de traverser la Méditerranée à bord d'une embarcation artisanale ont été interceptés, samedi matin à 11 miles au large d'Annaba, par une patrouille des gardes-côtes, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Tous originaires de Sidi-Salem, dans la commune d'El Bouni, les jeunes harragas, âgés de 20 à 25 ans, ont été surpris à par les gardes-côtes qui effectuaient une patrouille de routine, a indiqué la même source qui a précisé que l'interpellation des neuf jeunes gens, qui avaient pris la mer à Chatt, dans la wilaya voisine d'El Tarf, a été opérée sans incident.

Ils devaient être présentés dans la journée devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba après avoir été conduits au siège du

groupeur territorial des garde-côtes et auscultés par un médecin. Au total, ce sont 117 émigrants clandestins qui ont été arrêtés dans des circonstances similaires, au large d'Annaba depuis le début du mois dernier, a-t-on encore indiqué, rappelant également que lors d'une récente interception en mer, quatre (4) jeunes ont été secourus et sauvés par les garde-côtes au moment où trois autres sont toujours portés disparus.

A Oran une unité des Forces navales relevant du Groupeur territorial des gardes-côtes de la wilaya d'Oran/2ème Région militaire, a déjoué, le 11 septembre 2014 une tentative d'immigration clandestine de huit personnes. A l'issue de cette opération qui s'est déroulée à 20 miles marins au nord de Guazaouet/Wilaya de Tlemcen, les immigrés clandestins ont été remis à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oran.

SUITE À UN APPEL D'UN MINEUR AU 10-55 Deux personnes arrêtées pour attentat à la pudeur

Le groupeur territorial de Gendarmerie nationale de Mascara a été contacté sur le numéro vert 10-55 par le mineur B. M. âgé de 15 ans, avisant que le nommé S. A. âgé de 25 ans, a abusé de lui à l'intérieur d'une habitation en cours de construction dans une cité de la commune de Bou-Henni (Mascara), selon

un communiqué de la Gendarmerie nationale. Alertés, les gendarmes de la brigade de Bou-Henni se sont déplacés sur les lieux où ils ont réussi à interpellé le mis en cause ainsi que son complice âgé de 30 ans, tandis que le mineur a été orienté vers l'hôpital de Mohammédia.